DÉCEMBRE 1848.

JOURNAL
DE CHIMIE MÉDICALE,
DE PHARMACIE ET DE TOXICOLOGIE.

CHIMIE.

RECHERCHES SUR L'ACTION DU SUC DE GROSEILLES SUR LES VASES QUI LE REÇOIVENT;

Par M. DESMEDT.

M. Desmedt aîné, pharmacien à Borgerhout, ayant signalé un cas d'empoisonnement par du jus de groseilles conservé dans de la poterie, M. Sobry, pharmacien à Bruges, présumant que du plomb avait pu être fourni au liquide par le vase dont on s'était servi pour l'obtenir, fit les expériences suivantes : il prit des groseilles qu'il écrasa dans un vase en poterie neuf et de couleur rouge, parce que ces vases paraissent principalement devoir leur couleur au minium ; il les abandonna jusqu'au lendemain dans le même vase, et après y avoir ajouté une certaine quantité d'eau, les groseilles furent ensuite portées à l'ébullition dans une bassine de cuivre ; le jus versé sur une passoire fut recueilli dans une casserole en terre cuite et soumis à une longue ébullition dans la même casserole. Le suc fut ensuite évaporé en consistance sirupeuse dans une capsule en porcelaine ; après y avoir ajouté de l'acide azotique concentré pour décomposer la matière organique, poussant l'évaporation à siccité dans la même capsule au bain de sable, il résulta de

ce traitement une matière noire, charbonneuse qui fut dissoute dans l'eau régale, et la liqueur filtrée à travers une couche de verre blanc, pilé et lavé à l'acide azotique, fut évaporée à siccité. Ce résidu fut déposé dans de l'eau distillée légèrement acidulée par l'acide azotique; et la liqueur étant encore très foncée fut décolorée au moyen du charbon animal (1).

M. Sobry n'a pu constater dans ce liquide ni la présence du plomb, ni celle du cuivre, et il conclut de ses expériences:

1° Qu'il n'y a aucun danger à faire bouillir le jus de groseilles dans un vase de cuivre;

2° Que, si quelque vase en terre cuite, vernissé à l'intérieur, est attaqué par le jus de groseilles, ils ne le sont pas tous, et que ceux qui souffrent de ces préparations sont peut-être même très rares;

3° Que dans une quantité de groseilles aussi minime que celle qu'on prend pour faire une seule soupe, comme dans le cas cité par M. Desmedt, il serait difficile de trouver assez de sel de plomb pour causer des symptômes alarmants à toute une famille;

4° Que, n'ayant pas trouvé le moindre indice d'un sel de plomb dans le jus de groseilles préparé dans le vase en poterie, il ne peut y avoir réellement danger à s'en servir (2).

(*Journal de pharmacie de Belgique.*)

---

(1) *Note du Rédacteur.* Nous ferons observer que, dès l'année 1844, M. Chevallier a fait voir que le charbon enlevait le plomb et le cuivre aux liqueurs qui en contenaient; depuis, il a montré que d'autres oxydes métalliques étaient enlevés par ce corps simple. Il résulterait de ces faits que les opérations de M. Sobry ne sont pas concluantes.

(2) Il faudrait faire évaporer le jus de groseilles à siccité, puis charbonner et *incinérer*. C'est dans les cendres qu'il faudrait rechercher les oxydes métalliques.

ACTION COMPARATIVE EXERCÉE PAR DIFFÉRENTS LIQUIDES SUR LE ZINC ET SUR LE FER GALVANISÉ. — DÉTERMINATION DE LA QUANTITÉ D'OXYDE DE ZINC CONTENUE DANS CHACUN DE CES LIQUIDES APRÈS QUINZE JOURS DE CONTACT;

Par M. SCHAUEFÈLE, pharmacien à Thann.

Les liquides que nous avons soumis à ces expériences sont au nombre de douze, savoir :

1° L'eau-de-vie;
2° Le vin;
3° L'eau de fleurs d'oranger;
4° Le vinaigre;
5° L'huile d'olives;
6° Le bouillon maigre;
7° Le bouillon gras;
8° Le lait;
9° L'eau commune;
10° L'eau distillée;
11° L'eau de Seltz;
12° L'eau salée.

Tous ces liquides ont été introduits le même jour et à la même heure, dans des vases de zinc, d'une part, et de l'autre, dans des vases de fer galvanisé.

A partir de ce moment, nous avons étudié tous les jours suivants, à la même heure, les changements opérés dans les liqueurs, et que nous allons faire connaître.

1° L'eau-de-vie, en contact avec le zinc, contient des traces de ce métal dès le premier jour, et vers le septième, elle en contenait une quantité assez notable.

Nous avons constaté que le même liquide, dans le vase de fer galvanisé, renfermait des traces de zinc vers le second jour, et une quantité bien appréciable de ce métal vers le huitième jour.

2° Le vin, dans le zinc et le fer galvanisé, en a renfermé des quantités assez grandes au bout de vingt-quatre heures.

3° Il en a été de même de l'eau de fleurs d'oranger.

4° Le vinaigre est de tous les liquides celui dans lequel la

présence du zinc a été la plus forte dans les deux vases, même au bout de vingt-quatre heures.

5° Dans l'huile d'olives fraîche, nous n'avons pu en constater la présence, même après quinze jours de contact, soit dans le vase de zinc, soit dans celui de fer galvanisé.

6° Après vingt-quatre heures de contact, le bouillon maigre, dans les deux vases de zinc et de fer galvanisé, renfermait du zinc.

Le troisième jour, le bouillon maigre contenu dans le fer galvanisé, donnait par les réactifs une plus grande quantité de zinc; les mêmes réactifs n'ont indiqué la présence d'une quantité notable de ce métal que le neuvième jour.

7° Vers le quatrième jour, le bouillon gras, renfermé dans le vase de zinc et de fer galvanisé, contenait du zinc en proportion très-sensible.

8° Quarante-huit heures après le commencement de l'opération, nous avons pu accuser, dans du lait contenu dans les vases de zinc et de fer galvanisé, une quantité appréciable de zinc.

9° Quant à ce qui concerne l'eau commune, ce n'est qu'au bout de treize jours que *des traces bien faibles* de zinc se sont manifestées dans le vase de fer galvanisé seulement. Il y avait absence complète de ce métal dans l'eau mise en contact avec le vase de zinc. Ce fait est en opposition avec les expériences de M. Boutigny.

10° Dès le cinquième jour, l'eau distillée, renfermée dans les deux vases de zinc et de fer galvanisé, contenait des traces de zinc.

11° L'eau de Seltz du vase de zinc contenait, vingt-quatre heures après l'opération, du zinc, dont la quantité devint notable deux jours plus tard.

Dans l'eau de Seltz, en contact avec le fer galvanisé, nous avons, dès le premier jour, reconnu une assez forte quantité de zinc.

12° Enfin, l'eau salée contenue dans les vases de zinc et de fer galvanisé, a fourni une quantité notable de zinc vingt-quatre heures après le commencement de l'opération.

Tous les vases, soit en zinc, soit en fer galvanisé, dont les liquides se sont chargés de zinc, ont été altérés plus ou moins profondément dans leurs propriétés physiques. Ceux qui ont servi à l'expérience du vinaigre, se sont considérablement noircis, non-seulement dans les parties en contact avec ce liquide, mais encore dans celles exposées à ses émanations, comme on a pu le remarquer à l'intérieur du couvercle.

La présence du zinc dans ces différents liquides a été constatée par l'addition d'acide sulfhydrique, soit à l'état de gaz, soit à l'état de dissolution dans l'eau. Les liquides clairs non colorés, tels que les différentes eaux ont été immédiatement traités par ce réactif, tandis que les liquides colorés, tels que le vin, l'huile, le lait, ont été préalablement soumis à l'action du feu, afin de détruire les matières organiques.

Après quinze jours de contact, nous avons déterminé les quantités d'oxyde de zinc contenues dans ces liquides, et à cet effet, nous n'avons opéré que sur ces liquides filtrés et clairs (1).

Un litre de chacun de ces liquides a été traité par une dissolution aqueuse de carbonate de potasse : les précipités obtenus ont été jetés et lavés sur des filtres jusqu'à disparition complète du réactif précipitant que nous avions employé en excès.

Les filtres ont été égouttés, séchés, ensuite calcinés les uns après les autres jusqu'à la température rouge, afin de décomposer le carbonate de zinc.

Cette décomposition ayant été faite, nous avons constaté le poids de l'oxyde de zinc, pour chaque expérience, et dans l'ordre indiqué sur le tableau ci-après :

(1) Pour les liquides qui pouvaient subir la filtration; le lait a été concentré, charbonné et incinéré, et on a examiné les cendres.

Quantités d'oxyde de zinc contenues dans un litre de liquide essayé.

NOMS DES LIQUIDES.	LIQUIDE retiré du vase en zinc.	LIQUIDE retiré du vase en fer galvanisé.
Eau-de-vie.	0,95 grammes.	0,70 grammes.
Vin	3,95	4,10
Eau de fleurs d'oranger.	0,50	0,75
Vinaigre	31,75	60,75
Bouillon gras	0,88	1,00
Bouillon maigre.	0,86	1,76
Lait	5,13	7,00
Eau salée.	1,75	0,40
Eau de Seltz.	0,35	0,30
Eau distillée.	Des traces.	Des traces.
Eau commune.	Rien.	Des traces.
Huile d'olives.	Rien.	Rien.

Tous ces précipités d'oxyde de zinc contenaient du fer.

Mais ceux produits par les liquides qui avaient séjourné dans les vases de fer galvanisé, étaient plus ferrugineux que les autres, ce dont il nous a été facile de nous assurer par l'emploi du sulfo-cyanure de potassium qui nous a donné une coloration rouge avec la dissolution chlorhydrique de tous les précipités d'oxyde de zinc.

L'oxyde de zinc provenant du vinaigre mis en expérience dans le vase en fer galvanisé, en contenait encore une bien plus grande quantité que les autres. Sa coloration ocreuse l'indiquait bien au premier abord.

Du reste, tous les précipités d'oxyde de zinc provenant des liquides mis en contact avec les vases en fer galvanisé étaient légèrement colorés en jaune rouille, tandis que les autres étaient blancs, quoique contenant une petite quantité de fer qu'on ne pouvait déceler que par les réactifs. (Dissolution dans l'acide chlorhydrique pur et addition de sulfo-cyanure de potassium.)

De ces faits énoncés, nous croyons pouvoir tirer les conclu-

sions suivantes :

1° Que les liquides employés par nous, à l'exception des trois derniers, ont attaqué le zinc moins promptement que le fer galvanisé;

2° Que ces mêmes liquides ont attaqué le zinc moins profondément que le fer galvanisé;

3° Que dans leur contact avec le fer galvanisé, non-seulement les liquides ont agi sur le zinc, mais encore sur le fer.

Il resterait à démontrer, par des expériences ultérieures, dans quel rapport se trouve le fer avec le zinc dans l'oxyde obtenu par ces divers liquides employés, et à savoir si par un traitement plus long que celui de quinze jours, l'eau distillée, l'eau commune et l'huile d'olives ne finiraient pas par attaquer le zinc et le fer galvanisé.

TOXICOLOGIE.

NOTE SUR UN MODE DE DISSOLUTION DES MATIÈRES ORGANIQUES ARSÉNIFÈRES POUVANT REMPLACER LES DIFFÉRENTES MÉTHODES DE CARBONISATION USITÉES DANS LES RECHERCHES MÉDICO-LÉGALES AVEC L'APPAREIL DE MARSH.

Par J. L. Lassaigne.

Tous les chimistes et les médecins-experts qui ont eu l'occasion de mettre en pratique les procédés proposés pour la carbonisation des matières animales contenant de l'arsenic, savent quelles sont les précautions à employer dans ces sortes d'opérations.

Dans plusieurs expériences que nous avons entreprises dernièrement, nous avons constaté qu'il n'était pas toujours nécessaire, pour démontrer la présence de l'arsenic dans les organes des individus empoisonnés, de carboniser suivant les préceptes

indiqués par les différents auteurs, mais qu'une simple dissolution faite à chaud de ces matières, par réaction successive des acides sulfurique et azotique concentrés, permettait d'arriver au même résultat.

Ce mode d'épreuve que nous avons pratiqué d'après ces derniers principes, fournit un liquide dans lequel se trouve réuni tout l'arsenic qui existait dans la matière organique qu'on examine, et il ne s'agit plus alors que d'introduire ce liquide dans un appareil de Marsh, pour y reconnaître la présence de ce toxique. L'opération marche sans qu'il se *produise sensiblement de mousse;* en un mot, de la même manière qu'avec les liqueurs préparées par la carbonisation des matières animales.

Les modifications qu'éprouvent, sous l'influence de la chaleur et en présence des acides sulfurique et azotique, les matières organiques, sont telles que leur solution aqueuse ne possède plus la viscosité qui les caractérise dans leur état normal.

Notre procédé consiste, après avoir divisé les matières solides, à les introduire dans un ballon de verre, les dissoudre à chaud dans l'acide sulfurique concentré jusqu'à ce que la dissolution commence à se carboniser, et à verser dans celle-ci refroidie de l'acide azotique concentré en excès, et à faire bouillir jusqu'à volatilisation et décomposition complète de ce dernier; on étend ensuite cette dissolution de cinq à six fois son volume d'eau distillée, on la filtre avant de l'introduire dans un appareil de Marsh, pour séparer les matières grasses qui n'ont pu se dissoudre dans cette réaction.

Dans ces diverses expériences, nous avons reconnu qu'il suffisait d'agir successivement avec des quantités d'acide sulfurique et azotique égales en poids à celui des matières animales, pour obtenir un bon résultat.

Une occasion nous a permis de vérifier dernièrement, en présence de notre collègue et ami M. Chevallier, membre de

l'Académie nationale de médecine, et dans son laboratoire, qu'en opérant sur 5 grammes de foie extrait d'un homme empoisonné par l'acide arsénieux, il avait été possible, avec cette faible quantité d'organe, de reconnaître, d'une manière non douteuse, la présence de ce composé toxique.

La plupart des matières azotées solides que nous avons traitées successivement avec les acides sulfurique et azotique concentrés, par la méthode précédente, telles que *chair musculaire, caillot de sang, gélatine,* ont constamment donné, en suivant les préceptes exposés plus haut, une liqueur qui, quoique colorée, ne moussait pas dans l'appareil de Marsh.

Ce mode de dissolution des matières animales, par réaction successive des acides sulfurique et azotique, nous paraît pouvoir être employé dans un grand nombre de recherches médico-légales.

ASPHYXIE PARTIELLE PAR L'HYDROGÈNE PHOSPHORÉ.

Londres, le 14 octobre. M. Dolby, pharmacien-chimiste, avait des querelles sans cesse renaissantes avec des locataires de la maison qu'il habite dans le Strand. M. Wilde, graveur en bois, sa femme et leurs quatre enfants, l'importunaient; les enfants par un tapage continuel; le père et la mère par les mauvais propos qu'ils tenaient sur son compte. Pour les forcer à déguerpir, il imagina de placer à leur porte un pot de terre rempli d'un mélange de phosphure de calcium et d'acide hydrochlorique. Le gaz qui s'en exhala remplit l'appartement occupé par la famille Wilde d'une vapeur non-seulement désagréable pour l'odorat, mais encore très dangereuse. Le mari, la femme et trois de leurs enfants se trouvèrent fort incommodés; le plus jeune des enfants faillit en perdre la vie.

Par suite de cet événement, M. Dolby a été traduit devant les assises de Midllesex, comme coupable d'avoir compromis

la santé et la vie même de toute la famille Wilde, en introduisant dans le logement qu'ils habitaient une substance éminemment délétère.

M. Prendergast, avocat des parties poursuivantes, s'est efforcé de prouver que M. Dolby avait agi d'accord avec un sieur Mach-Lachlan, propriétaire, qui avait employé ce moyen pour se débarrasser de ses locataires avant l'échéance du terme, et même pour les ruiner et faire vendre leurs meubles à vil prix.

L'avocat de M. Dolby a soutenu qu'il n'y avait aucune preuve que ce fût M. Dolby, ou quelqu'un de ses employés, qui avait placé ces substances dangereuses à la porte des époux Wilde.

Les experts chimistes ont déclaré que la décomposition du phosphure de calcium par l'acide hydrochlorique produisait du gaz hydrogène phosphoré, lequel respiré à une certaine dose pouvait donner la mort.

Le jury a prononcé l'acquittement de M. Dolby. Cette décision a révélé dans les lois pénales d'Angleterre une lacune qui n'existe pas dans la législation française.

EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS.

Il en est de la saison des champignons comme de la saison des bains; nulle année ne s'écoule sans que de déplorables accidents ne viennent attrister de nombreuses familles.

L'autre jour, nous rapportions, d'après un journal de Tours, l'empoisonnement de plusieurs personnes par des agarics qu'elles avaient crus comestibles. Aujourd'hui, nous apprenons qu'un accident analogue vient d'affliger la commune de la Haye-Fouassière (Loire-Inférieure).

Mardi dernier, trois jeunes enfants, dont un petit garçon et deux petites filles, de l'âge de six à sept ans, cueillirent à l'insu de leurs parents, et malgré leur défense, des chapignons blancs qu'ils apprêtèrent et mangèrent en cachette. Dès la nuit sui-

vante, ils tombèrent gravement malades : l'un d'eux mourut le mercredi, un autre ne lui survécut que d'un jour ; quant à l'une des petites filles, qui avait à peine goûté du mets vénéneux, elle fut très indisposée ; mais les soins empressés d'un médecin, appelé en toute hâte, qui avaient échoué près des deux autres enfants, réussirent près d'elle, et la rappelèrent à la vie.

Tout porte à croire que le champignon qui a occasionné ce malheur, est l'*agaricus verrucosus*, de Bulliard, qui ne laisse pas que d'avoir de l'analogie avec le *potiron, agaricus procerus* et se trouve en effet mêlé au champignon rose sur la lande où la cueillette a été faite.

Ne pourrait-on pas, en familiarisant davantage les gens de la campagne avec les diverses espèces de champignons comestibles, prévenir quelques-uns de ces fréquents accidents?

Pour nous, nous l'avons souvent pensé, et même nous avons déja publié un projet sur ce sujet ; il consistait : A ce qu'un arrêté municipal désignât à Nantes un lieu fermé, la halle du Musée, par exemple, où la vente des champignons devrait exclusivement avoir lieu ; les marchands de champignons entreraient par une seule porte. Là, un homme expert en la matière (le jardinier des pharmaciens serait très convenable pour remplir une telle mission), assisté d'un agent de ville, procéderait, de six à huit heures du matin, à l'examen de tous les champignons destinés à la vente. Par un tel moyen, on éviterait toutes les ruses des marchands qui présentent à l'examen actuel obligé deux ou trois échantillons, puis appliquent le certificat obtenu à des charrettes qui en sont remplies, et dans lesquelles il peut facilement s'être glissées quelques espèces dangereuses. De cette manière, on substituerait à un contrôle fictif un contrôle réel, et tous ceux qui, par crainte, se privent d'un manger agréable, pourraient enfin en user en toute sécurité.

Ed. M.

Le fait suivant, qui s'est passé le 9 octobre 1848, à Neuilly (Seine), fait voir le danger que présentent les champignons récoltés par des personnes qui ne savent pas distinguer les *champignons toxiques* des *champignons alimentaires :*

Un ouvrier forgeron et un palfrenier de la commune de Neuilly, avaient cueilli le matin, dans le bois de Boulogne, une certaine quantité de champignons qu'ils rapportèrent dans leur garni, tenu par le sieur Tagant, en annonçant l'intention de les faire cuire pour leur déjeuner. Le logeur, auquel ils empruntaient le fourneau et l'attirail nécessaire pour la cuisson, chercha à les détourner de leur projet, et leur rappela l'exemple de trois personnes de la Grande-Rue à Sablonville, empoisonnées l'année dernière, à pareille époque, par des champignons. Ils insistèrent, accommodèrent et firent cuire leurs champignons, et en mangèrent tous deux abondamment.

Moins d'une heure après, ils étaient l'un et l'autre en proie à de violentes coliques, et le docteur Deschaumes, que l'on s'empressa d'aller quérir pour leur donner des secours, constatait un empoisonnement dont les symptômes ne pouvaient laisser subsister aucun doute.

Ce matin, ces deux malheureux se trouvaient dans un état très grave.

Note du rédacteur. A la suite de constatations d'empoisonnements par des champignons qui avaient été récoltés dans les environs de Paris, nous avions demandé que les gardes forestiers des bois de Vincennes, de Meudon, de Boulogne, etc., fussent chargés de détruire (*lors de leurs tournées*) les champignons vénéneux qui croissent dans ces bois; cette mesure eût empêché la mort de quelques personnes, mais elle n'a pas été prise.

On nous dira peut-être que ces gardes ne connaissent pas bien ces champignons; rien n'est cependant plus simple que de leur donner les renseignements nécessaires. A. C.

NOUVELLE MANIÈRE DE DISTINGUER LE SANG HUMAIN DE CELUI DES AUTRES MAMMIFÈRES;

Par M. CASANTI.

On connaît les essais déjà tentés dans ce but, au moyen de l'acide sulfurique. M. Casanti a employé l'acide phosphorique à 1,18 de densité, mais selon des principes et avec une intention qui constituent réellement une méthode nouvelle.

Une première nécessité était celle de trouver les moyens de distinguer le sang d'un mammifère de celui d'un autre vertébré, d'un gallinacé, par exemple. Pour cela, après avoir recueilli le sang et l'avoir réduit, par l'évaporation, en une substance sèche, on le traite par un excès d'acide phosphorique. On voit alors que le sang de mammifère jouit de la propriété de s'agglutiner en une masse brillante, homogène, cohérente, et plus ou moins tenace; tandis que celui du gallinacé est entièrement dépourvu de ce caractère. Cet état d'agglutination se distingue de la coagulation en ce que, dans les premières, le sang pris en masse, non-seulement ne se ramollit pas et ne se fluidifie plus lorsqu'il reste dans les mêmes conditions, mais, au contraire, se contracte, devient dur et presque coriace, n'adhère point aux corps solides, et ne change pas de caractères, alors même qu'on le chauffe jusqu'à 100°.

Ceci posé, l'auteur a cherché à différencier plus spécialement le sang de l'homme. Ayant mis dans un verre 6 grains de ce sang réduit en poudre fine, puis 9 grains d'acide phosphorique, il a observé qu'en agitant avec un tube de verre, le sang se gonfle et se ramollit; ses particules s'attirent et adhèrent ensemble, puis s'unissent en une masse très brillante, de la couleur du foie, de la consistance d'un extrait très dense, non glutineuse, bien cohérente et ayant beaucoup de plasticité. En la comprimant avec le tube de verre, elle cède à la pression sans se diviser, et devient, au contraire, plus homogène, plus

cohérente, à mesure qu'on la presse plus longtemps. Abandonnée à elle-même, elle prend plus de dureté, est plus difficile à rompre, sans perdre son brillant.

En faisant la même expérience avec du sang de cheval, les phénomènes ont été entièrement différents. Les molécules sanguines, pénétrées par l'acide, se gonflent et se ramollissent d'abord; mais, au lieu de se réunir pour former une seule masse homogène, elles se forment en divers grumeaux de la couleur du foie, très durs et brillants, qui refusent obstinément d'adhérer entre eux. Pressés par la baguette de verre, ils paraissent peu cohérents, peu tenaces, et presque entièrement dépourvus de plasticité, d'où résulte leur division en plusieurs parties, et successivement de celles-ci en autres plus petites; de sorte que, plus on cherche à les réunir, plus on les fractionne en particules ténues, qui perdent assez rapidement leur brillant.

M. Casanti a expérimenté sur du sang de bœuf, de veau, de mulet, de jument, de porc, de chevreuil et de cabiais, toujours le résultat a été le même que pour celui du cheval. Le sang de chat présente quelques différences. Il se prend d'abord, comme celui de l'homme, en une seule masse homogène; mais elle offre moins de densité, de cohérence et de ténacité, et il suffit de la comprimer ou de la replier sur elle-même, pour la voir se diviser à l'instant en plusieurs parties.

L'auteur a répété ces expériences un très grand nombre de fois et toujours avec un résultat identique. Il a aussi remarqué que le sang humain présente les mêmes propriétés, malgré les différences d'âge, de sexe, de santé ou de maladies diverses.

Les applications de cette découverte, à la médecine légale et surtout à celle qui a pour mission d'éclairer les recherches de la justice criminelle, se comprennent d'elles-mêmes. Le sang humain offre cependant un aspect différent dans un cas particulier : c'est celui de la menstruation. L'auteur a vu deux fois

la réaction du sang des règles. Il se prenait par l'addition d'acide phosphorique en une masse homogène, cédant à la pression ; mais elle avait si peu de cohérence, qu'il suffisait de la comprimer un instant ou de la replier sur elle-même, pour qu'elle se réduisît en un amas de parcelles sèches et renflées, n'ayant plus d'aptitude à se réunir entre elles pour former un *tout*. Ces caractères différencieront certainement le sang menstruel de celui sorti de tout autre point du système vasculaire.

Note du rédacteur. Nous nous proposons, de concert avec M. Lassaigne, de faire des expériences pour reconnaître la valeur du procédé signalé par M. Casanti.

PHARMACIE.

NOUVEL APPAREIL POUR LA FABRICATION DES EAUX ET DES LIQUIDES GAZEUX (dit *appareil à gaz comprimé par lui-même*).

Cet ingénieux appareil est destiné à la préparation des liquides gazeux, il doit fixer l'attention des pharmaciens qui pourront tirer un grand parti de son emploi.

Cet appareil, dont nous joignons ici la description, est vu, planche première, en coupe, et planche deuxième, dans son entier ; il est monté sur un socle en bois de 50 centimètres de diamètre, et il peut être placé partout où on le désire. Muni de roulettes, on peut le diriger lors de l'opération dans une partie du laboratoire, puis le placer dans une autre partie de ce local ou dans un lieu fermé, lorsqu'on ne veut pas s'en servir.

Cet appareil, inventé par M. Ozouf, diffère des appareils décrits jusqu'ici : 1° par le peu d'espace qu'il nécessite ; 2° par la promptitude avec laquelle on peut obtenir, sans fatigue, 35 ou 36 bouteilles d'un liquide gazeux, contenance ordinaire de sa sphère ; 3° par la distribution entièrement nouvelle des pièces qui le composent.

L'amélioration la plus importaate de l'appareil Ozouf con-

siste dans une boîte en plomb qui est destinée à contenir l'acide sulfurique. Cette boîte est placée dans l'intérieur du cylindre, elle n'est pas susceptible de destruction, une soupape en plomb, qui sert à établir la communication de l'acide avec le carbonate de chaux, remplace avec avantage les robinets en cristal et les obturateurs en verre.

L'appareil Ozouf est muni d'une machine à boucher les bouteilles fermées en liége, il est en outre muni d'un mécanisme destiné à remplir des bouteilles, dites *capsulo-mécaniques*, qui sont aussi du même inventeur.

Avec l'appareil dont il est question, une personne seule peut fabriquer 150 bouteilles de liquides gazeux dans une journée.

Dans l'appareil Ozouf, le vase destiné à laver le gaz produit, se trouve aussi renfermé dans l'intérieur du cylindre, tous les ajustages sont parfaitement réguliers. Les robinets, dus également à M. Ozouf, sont parfaitement établis et fonctionnent sans se détériorer, avantages que ne possèdent pas toujours les robinets employés au même usage.

L'appareil Ozouf, que nos collégues pourront voir fonctionner dans l'établissement fondé par MM. Dehaut, Ozouf et Poinsot, rue de Chabrol, n° 28, peut être avec ou sans pompe; l'adition de cette dernière a pour but l'économie d'une certaine quantité d'acide et de carbonate de chaux, parce qu'elle permet, quand l'opération est terminée, de refouler de l'eau dans la sphère qui contient alors encore assez d'acide carbonique pour produire une nouvelle quantité d'eau gazeuse qui, quoiqu'un peu moins saturée que la première, l'est encore suffisamment pour être considérée comme de bonne eau de Seltz ; lorsqu'on ne peut pas se servir de la pompe, on introduit l'eau dans la sphère par une ouverture désignée par la lettre Z.

Pour mieux faire comprendre l'appareil Ozouf, nous en donnerons la description qu'on pourra suivre sur les figures qui sont jointes au texte.

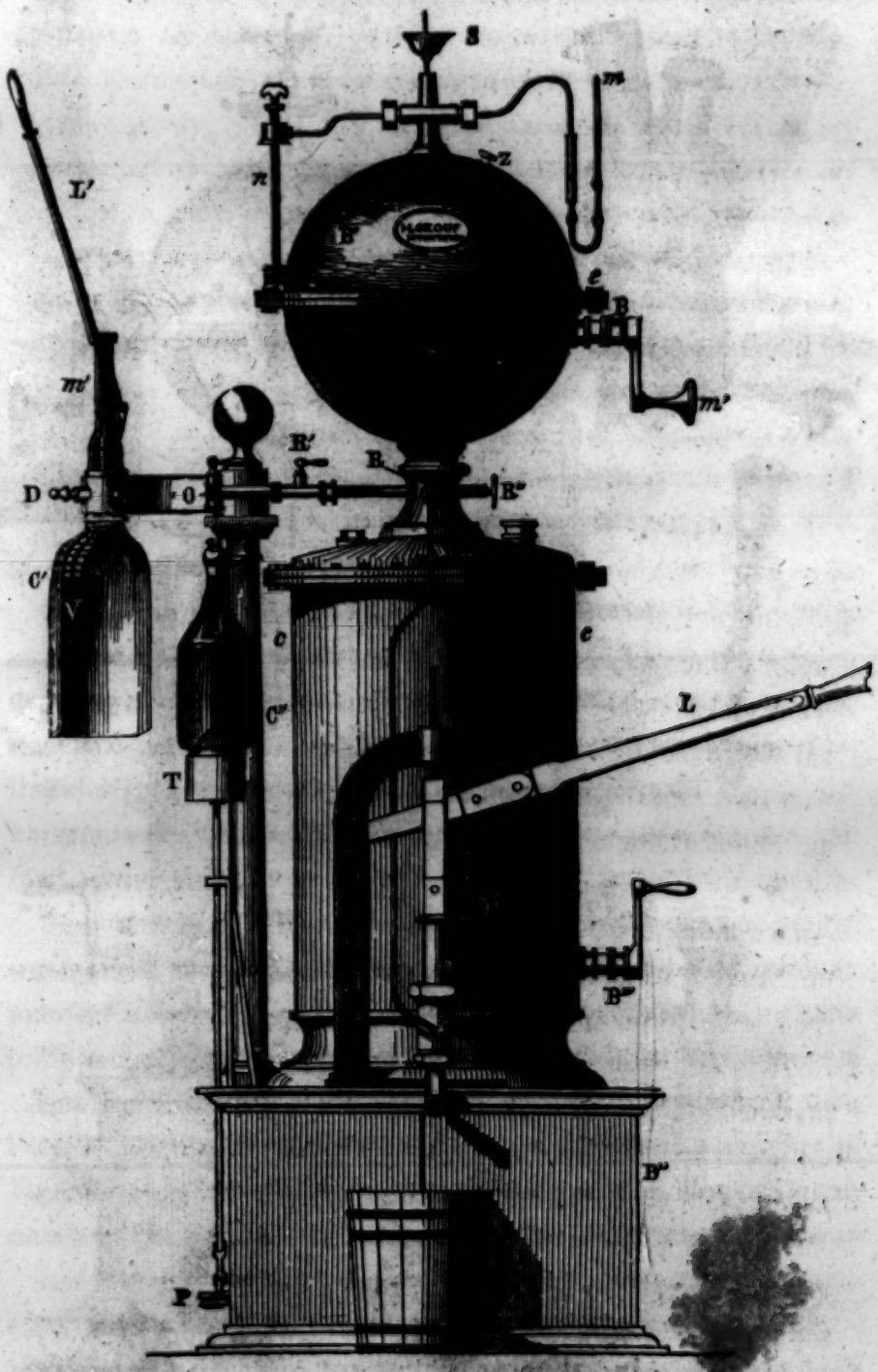
S
m
L'
n
Z
E
e
B
m'
m''
R'
R
D
O
B''
C'
V
c
c
C''
L
T
B''
B''
P

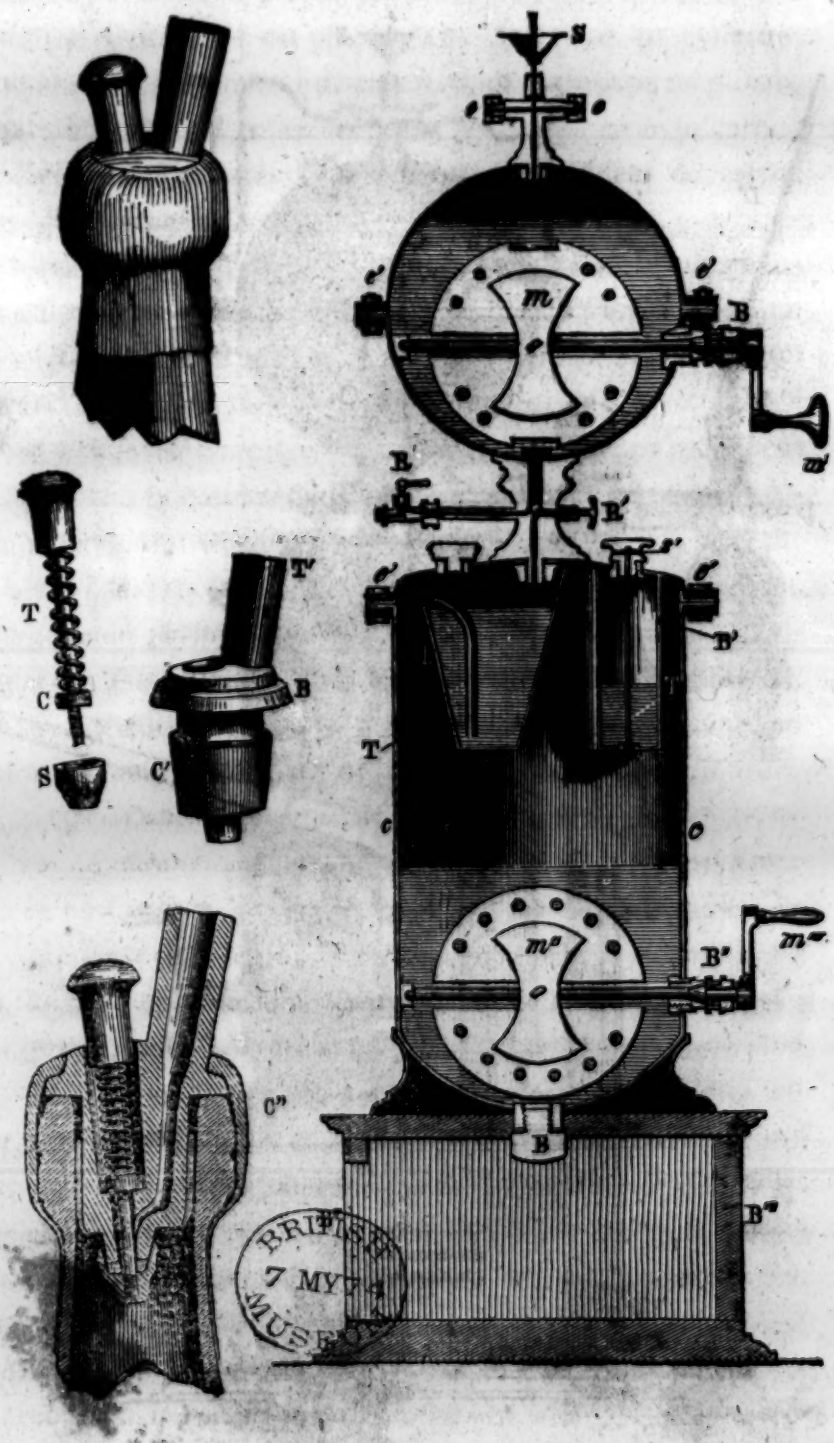

BRITISH
7 MY
MUSE

DESCRIPTION DES BOUTEILLES OZOUF.

M. Ozouf, après avoir apporté une immense amélioration dans le prix, la forme et le volume des appareils à fabriquer les eaux gazeuses, s'est occupé des moyens de conserver les liquides gazeux dans des bouteilles en verre, armées d'un mécanisme peu compliqué et surtout fixé d'une manière solide sur les bouteilles.

Les bouteilles, dites *capsulo-mécaniques*, offrent aux consommateurs le grand avantage de conserver l'eau gazeuse, de manière qu'on peut en boire un quart, un tiers, une demi-bouteille sans que le reste de l'eau perde de sa valeur.

Ces bouteilles, dont la figure se trouve décrite ici, fournissent l'eau qu'elle contiennent par la pression qu'on exerce sur un bouton qui se trouve sur la partie supérieure de la bouteille, et on ne tire de ce vase que la quantité qu'on veut.

Les bouteilles capsulo-mécaniques se trouveront bientôt chez tous les pharmaciens ; leur emploi sera pour ceux-ci et pour le manufacturier d'un très grand avantage, puisque par leur

emploi on n'a plus besoin de liége, de ficelles et que la manipulation pour le remplissage est des plus simples; ces derniers avantages donnent une différence qui a été évalué à 40 francs pour 1000 bouteilles.

MM. Dehaut, Ozouf et Poinsot font des cessions de leurs appareils et du droit d'employer les bouteilles capsulo-mécaniques. Ils fabriquent aussi des eaux minérales, et déjà ils fournissent un très grand nombre d'établissements. L'eau que contiennent leurs bouteilles est très chargée de gaz, et on n'éprouve pas de déperdition comme avec les bouteilles fermées avec le liége.

Description de l'appareil.

S. Poids de la soupape de sûreté.

Z. Bouchon à vis, ouverture par laquelle on introduit de l'eau dans la boule.

e.e. Ecrous à bague-folle, servant à fixer le manomètre *m* et le niveau d'eau *n*, à la soupape de sûreté.

B' Boule en cuivre étamé, destinée à contenir l'eau qui doit se saturer de gaz.

m. Moussoir destiné à mettre l'eau et le gaz en contact.

e'.e'. Ecrous en fer servant à réunir les deux parties de la sphère.

B. Boîte à cuir, au centre de laquelle passe la tige qui porte le moussoir.

m'. Manivelle du moussoir.

R. Robinet de tirage sur lequel vient s'ajuster, soit la machine à boucher *m''''*, soit le mécanisme O.

R' Robinet servant à livrer le passage à l'acide carbonique produit dans le cylindre *c.c.*

s' Soupape à acide sulfurique.

e''.e''. Boulons et écrous en fer, qui réunissent le couvercle au cylindre.

B" Boîte en plomb à acide sulfurique.

D'. Tige de la soupape à acide.

L. Vase laveur.

T. Petit tube qui conduit le gaz sous l'eau et par lequel elle remonte lorsque le vase laveur se vide.

c.c. Cylindre en cuivre dans lequel s'opère la décomposition du carbonate par l'acide.

B"' Boîte à cuir.

m" Manivelle qui fait mouvoir le cylindre.

B"' Ouverture par laquelle on retire les matières après l'opération.

B"" Socle en bois.

Description des pièces qui ne sont pas portées sur la coupe de l'appareil.

m"" Machine à boucher.

D. Dégorgeoir destiné à faire sortir l'air contenu dans la bouteille au moment du tirage.

V. Cuirasse en cuivre.

O. Petit mécanisme destiné à l'emplissage des *bouteilles mécanisées*.

P. *Bouteille mécanisée,* dans la position d'une bouteille à emplir.

T. Tampon en bois qui reçoit la bouteille.

P' Pompe aspirante et foulante.

P" Bascule servant à faire monter la bouteille et à porter l'orifice contre des disques de caoutchouc.

Description de la bouteille capsulo-mécanique.

T. Ressort à boudin et tige en cuivre surmontée d'un petit bouton en étain.

C. Cuirs en rondelles qui empêchent le liquide de remonter pendant la mise en bouteille.

S. Soupape en étain, garnie de caoutchouc,

T' Tube d'entrée et de sortie du liquide gazeux.

B. Bouchon principal en étain.

C'. Caoutchouc employé comme garniture.

C". Capsule percée au centre, à feuillure et à parois épaisses, qui retient le bouchon et sa garniture dans le goulot de la bouteille.

SUR LE SIROP DE POINTES D'ASPERGES.

Le sirop de pointes d'asperges généralement prescrit, est trop souvent employé dans des conditions autres que celles dans lesquelles il devrait être mis en usage.

Il n'y a qu'une saison pour la récolte des turions d'asperges, et cependant l'emploi du sirop se fait toute l'année, et plus, peut-être, à toute autre époque qu'en la saison des asperges; de là la nécessité d'avoir dans l'officine du sirop devant posséder, au plus haut dègré possible, les propriétés de la plante dont il n'a trop souvent que le nom.

On prépare le sirop d'asperges ordinairement de deux manières, soit en obtenant le suc dépuré des turions et le convertissant immédiatement en sirop, soit en conservant le suc dépuré pour ne le convertir qu'au fur et à mesure du besoin, c'est à dire, à toutes les époques de l'année. Quel que soit de ces deux modes celui que l'on mette en pratique, le sirop et le suc d'asperges sont, l'un et l'autre, trop promptement altérables pour qu'il soit permis de croire que le sirop d'asperges possède toujours la propriété qu'on lui reconnaît lorsqu'il est préparé avec le suc récemment obtenu. Pour atteindre ce but, pour avoir un sirop identique toute l'année, nous avons employé, depuis dix ans, bientôt, un moyen qui nous a parfaitement réussi; nous nous faisons un devoir de le publier; le voici :

Inciser et piler quantité nécessaire de turions d'asperges;

presser le marc à l'aide d'une toile forte et serrée ; mêler au suc obtenu, sucre blanc en poudre quantité suffisante pour obtenir un magma très-épais ; chauffer au bain-marie jusqu'à complète dissolution du sucre ; y ajouter une nouvelle quantité de sucre en poudre telle que, encore chaude, la masse revienne à l'état de magma épais ; enfin, agiter souvent et autant que possible jusqu'à refroidissement. Conserver dans un pot et en lieu sec.

Par ce moyen on obtient un saccharure d'asperges qui peut se conserver, non-seulement une année, mais indéfiniment.

Pour préparer le sirop d'asperges, nous prenons :

Saccharure d'asperges et eau simple, de chaque, quantité suffisante pour obtenir, à l'aide de la chaleur, un sirop à la densité voulue, et qui n'ait besoin que d'être passé à la chausse.

Ainsi préparé, le sirop a le goût très prononcé de l'asperge, et, pris à une dose un peu élevée chaque jour, il communique à l'urine l'odeur caractéristique qu'on lui remarque après l'usage des asperges comme aliment.

La préparation de ce sirop est si prompte et si simple, qu'elle offre l'avantage de donner au malade un médicament toujours récemment préparé.

Nous avons dit de diluer le saccharure dans l'eau simple, on comprend que c'est seulement dans la saison où nous ne possédons plus de suc d'asperges inaltéré que nous agissons ainsi ; car la préparation du saccharure ne doit pas dispenser de celle du suc. Ce dernier doit toujours être préféré pour la conversion du saccharure en sirop lorsqu'il n'a éprouvé aucune altération.

Chambon, le 22 septembre 1848. V. Legrip,

pharmacien, membre correspondant.

MOYEN DE CONSERVER LES SOLUTIONS ALCOOLIQUES D'ORCANETTE;

Par M. le professeur BOLLEY.

La racine d'orcanette sert, comme on sait, tant dans les pharmacies à colorer en rouge quelques teintures, que dans les teintures sur soie et coton pour produire un violet solide, résistant aux alcalis, aux acides et au savon, et dont la nuance particulière ne peut être préparée par aucune autre matière colorante. Le seul mode qui réussisse pour l'extraction de la matière colorante contenue dans cette racine, est celui par l'alcool, ce qui élève beaucoup le prix d'une substance, qui, sans cela, reviendrait à bon compte. C'est probablement là la cause, et peut-être aussi parce que les solutions d'orcanette se décomposent aisément que cette matière colorante précieuse n'est pas aussi employée qu'elle mérite de l'être.

Les extraits alcooliques que les teinturiers préparent aisément au moyen des appareils dits de déplacement, sont sujets a éprouver deux sortes de décomposition.

1° Quand on les chauffe, ils passent aisément à la couleur verdâtre et deviennent ternes et mats;

2° Quand on les abandonne quelque temps sous l'influence de la lumière, ils deviennent, au bout de peu de temps, violets et passent enfin à une teinte mélangée vert-grisâtre.

La première de ces décompositions entraîne avec elle cet inconvénient que les solutions faibles, telle qu'on les obtient vers la fin de l'extraction, ne peuvent plus être concentrées par la distillation d'une portion de l'alcool. La deuxième contraint le teinturier à préparer la teinture d'orcanette chaque fois qu'il en a besoin et au moment de s'en servir. Il est très vraisemblable que si on connaissait un moyen de s'opposer à ces décompositions, on verrait bientôt, ainsi qu'on l'observe

déjà pour un grand nombre de matières colorantes dans le commerce, des extraits alcooliques beaucoup plus concentrés de racine d'orcanette.

C'est ainsi, par exemple, qu'il y aurait une économie considérable dans les frais de transport, si dans le midi de la France, où l'orcanette est abondante et l'alcool à bon marché, on préparait ces sortes d'extraits pour les expédier aux lieux de consommation.

Un moyen de s'opposer efficacement à la décomposition provenant de l'ébullition de l'extrait alcoolique et qui, sans aucun doute, garantirait aussi de celle due à un séjour prolongé à la lumière est l'addition d'une très faible quantité d'acide chlorydrique. Quelques gouttes suffisent pour la conservation de plusieurs litres de teinture. Cette action conservatrice de l'acide chlorydrique est due à ce que l'ammoniaque contenue dans l'extrait, et qui contribue principalement à ces décompositions, se trouve neutralisée et par conséquent n'a plus aucun effet pour les provoquer.

FORMULE D'UN TOPIQUE COMPOSÉ, USITÉ CONTRE LES ENGORGEMENTS RÉSULTANT DE CONTUSIONS.

Par M. DE MONTÈZE.

Ce topique, par son application, fait disparaître les engorgements suite de contusions ; il remplace avec avantage les sangsues, dont le prix est tellement élevé à l'époque actuelle, que ces annélides ne sont plus à la portée de la bourse de l'ouvrier et du pauvre.

Ce topique, qui a été très-employé dans le département de Seine et-Oise sur des habitants de la campagne, a toujours été suivi d'heureux résultats.

Pendant l'hiver de 1847, M. de Montèze, détaché comme pharmacien de l'hôpital militaire de Sarreguemines, fut à même

d'expérimenter cette poudre ; en effet, l'hiver ayant été très-long, les neiges abondantes, le pays accidenté, il ne se passait pas de semaines que des habitants ne fissent des chutes, et qu'on ne fût à même de faire usage du topique sujet de cette note.

Ce topique se prépare de la manière suivante. On prend :

Poudre de cassia senna,

Poudre de verbena officinalis,

Poudre de piper album ; de chaque 30 grammes.

On mêle les poudres et on les additionne de blanc d'œuf, de manière à en faire une pâte ayant la consistance d'un extrait mou. On étend cette pâte sur des étoupes qu'on applique sur la partie contusionnée ; on recouvre le tout d'un bandage, en prescrivant au malade un repos parfait.

Si, après vingt-quatre heures, vous levez l'appareil, vous remarquerez qu'il y a une résolution complète, le malade ne ressent plus alors les douleurs souvent très intolérables qu'il éprouvait avant l'application du topique.

LETTRE SUR LA PHARMACIE.

En attendant que le corps pharmaceutique de Paris prenne l'initiative et forme une vaste association, je crois bon de soumettre à l'approbation de chacun les réflexions suivantes. Depuis 1832, des pétitions ont été adressées, à différentes reprises, aux assemblées législatives ; mais jamais ces pétitions n'ont été prises en considération. Les pharmaciens ont vu avec peine l'indifférence si grande que le gouvernement montrait à leur égard. Ils se sont alarmés. Mais les temps sont changés, et le moment est venu où ils doivent, sans crainte, faire valoir leurs intentions et leurs désirs. Mon but, en écrivant ces lignes, est d'attirer l'attention sur un point très important. On se rappelle la part active que prirent MM. Boudet et Buignet, à la discus-

sion sérieuse qui se souleva, lors du congrès médical de 1845. Ces honorables et savants confrères demandèrent avec persévérence l'érection en Facultés des trois écoles supérieures de pharmacie. Les pharmaciens attendaient cette amélioration, et la voyaient déjà en vigueur; mais on ne tint pas compte des vœux généralement émis, et notre profession n'éprouva aucune réforme. Aujourd'hui qu'une ère nouvelle se prépare pour tous les membres de la société, les pharmaciens ne doivent pas rester en arrière. Ils doivent se réunir, s'entendre, formuler une pétition, et la soumettre à l'Assemblée nationale.

L'Ecole de pharmacie de Paris doit user de tout son pouvoir et de toute son autorité, auprès du ministre de l'instruction publique, pour obtenir satisfaction. Le pharmacien, par l'instruction qu'il possède, par les services qu'il rend, a droit, comme le médecin, à un grade qui le relève en considération. Si on veut conserver les écoles de pharmacie et encourager les jeunes gens qui se destinent à cette carrière, il faut faire quelque chose pour la profession ; autrement, le nombre des pharmaciens diminuera de jour en jour, et un temps viendra où les campagnes seront tout-à-fait privées de ces praticiens. Les Facultés de pharmacie auraient seules le droit de conférer le diplôme de docteur en pharmacie. (L'Espagne et, si je ne me trompe, l'Allemagne ont des Facultés de pharmacie.)

Je ne crois pas que cette réforme entraînerait le gouvernement dans de grandes dépenses, et il suffit d'un simple décret pour l'adoption de cette mesure.

Telles sont, monsieur le professeur, les réflexions que je vous soumets, persuadé que, dans l'intérêt général, si vous le jugez à propos, vous appuyerez de toute votre autorité la réclamation que je vous adresse.

Je pourrais, je le sais, traiter encore une foule d'autres questions, telles que la limitation des officines, la présence d'un

pharmacien en chef dans chaque hôpital de la république ; mais je m'abstiens.

Ce n'est pas en demandant beaucoup qu'on obtient davantage. Il faut s'attacher à un point et le faire prévaloir, autant que possible. L. Obert.

Abbeville, 10 octobre 1848.

CÉRAT POUR PRÉVENIR LES GERÇURES DU MAMELON.

M. José Léon conseille à toutes les femmes enceintes, qui ont quelque raison de craindre les gerçures du sein, d'user, pendant le mois qui précède l'accouchement, une seule fois par jour, du liniment suivant, après s'être d'abord lavé le mamelon avec de l'eau tiède :

Tannate de plomb.....	4 grammes.
Cérat simple.....	30 »
Huile essentielle de rose....	2 gouttes.

Il faut immédiatement ensuite couvrir le sein avec une compresse de linge doux. Dans le cas où la malade serait très excitable, on pourrait supprimer l'essence de roses.

FALSIFICATIONS.

FALSIFICATIONS DE LA CIRE PAR LE SUIF ET PAR L'ACIDE STÉARIQUE ; MOYEN DE RECONNAÎTRE CES FRAUDES ;

Par M. E. Geith.

(Extrait.)

Lorsqu'on veut reconnaître l'adultération de la cire, il faut d'abord examiner si elle est fraudée avec de l'acide stéarique. Pour cela, on met dans une cornue environ 8 grammes de la cire à essayer, on ajoute 30 grammes d'eau de chaux unis à 30 grammes d'eau distillée. On fait bouillir quelque temps. *Si la cire essayée contient de l'acide stéarique, le liquide*

perdra complétement sa réaction alcaline. Ce fait a déjà été mentionné, mais avec l'indication qu'il se formait un dépôt de stéarate de chaux. Selon M. Geith, rien de semblable ne se produit. On voit, au contraire, que l'eau de chaux, même lorsqu'elle est trouble, devient claire lorsqu'on la fait bouillir avec de la cire pure ou adultérée par le suif ou l'acide stéarique, mais elle ne perd pas sa réaction alcaline dans les deux premiers cas. L'eau de chaux offre donc un excellent moyen de reconnaître la présence de l'acide stéarique dans la cire. De plus, on conçoit que l'on peut, avec de l'eau de chaux de *force connue*, reconnaître la proportion d'acide stéarique contenue dans la cire, sachant d'ailleurs combien une proportion donnée de cette eau de chaux exige d'acide stéarique pour être saturée.

L'acide stéarique, n'ayant pas été décélé par cette opération, on soumet la cire restante à l'essai, pour le suif, de la manière suivante :

On met 4 grammes de cire, avec 60 grammes d'alcool à 80°, dans un cornue ; on fait bouillir quelques secondes, et on verse le tout dans un autre vase contenant 30 grammes d'alcool à 80° froid. On lave la cornue avec 30 autres grammes d'alcool bouillant. Après plusieurs heures, lorsque le mélange est complétement froid, on filtre et on ajoute encore 60 grammes d'alcool, à 80°, sur le résidu. Lorsque l'alcool a passé à travers le filtre, celui-ci est exprimé pour séparer ce qui peut rester d'alcool. La cire est alors mise dans une capsule de porcelaine, avec 4 grammes de carbonate de soude et 24 grammes d'eau distillée et bouillie jusqu'à ce que le fond de la capsule commence à se couvrir de carbonate de soude. On agite constamment, avec un tube en verre, pendant cette partie de l'opération. On ajoute encore 30 grammes d'alcool, à 80°, à la masse chaude, en remuant le tout avec un pilon, jusqu'à ce que la matière insoluble forme une poudre fine. On ajoute peu à peu, en

ce moment, quelques onces d'alcool, à 50°. Après refroidissement, on filtre et on lave le dépôt sur le filtre avec de l'alcool à 50°, aussi longtemps que le liquide filtré est troublé par un soluté acide d'acétate de plomb.

Ayant ainsi obtenu environ 60 grammes de liquide, on met celui-ci dans une fiole à médecine, que l'on secoue fortement. *Si la cire est pure, une légère écume se forme à la surface, mais disparaît au bout de quelques minutes; si elle est adultérée seulement de* 2 *ou* 3 *pour* 100 *de suif ou d'acide stéarique, il se produit une très abondante écume, qui exige d'une demi-heure à une heure pour disparaître.*

Un autre essai peut être fait, en ajoutant au liquide contenu dans une fiole, un excès d'acide acétique : *Si la cire est pure, le liquide deviendra à peine opalin; si elle contient du suif ou de l'acide stéarique, il s'y produira un précipité floconneux, plus ou moins abondant*, dans un court laps de temps, surtout si on agite la fiole. Les flocons produits montent graduellement à la surface du liquide. Si l'on veut déterminer la proportion de suif ou d'acide stéarique, le liquide ne doit pas être traité par l'acide acétique, mais de la manière suivante : on y ajoute un soluté d'acétate de plomb, aussi longtemps qu'il se forme un précipité; puis de l'acide acétique, jusqu'à réaction acide. On abandonne le tout au repos pendant plusieurs heures; on passe sur un filtre taré et on lave à l'eau froide, jusqu'à ce que l'eau du lavage ne brunisse plus par l'hydrogène sulfuré; on dessèche le filtre et son contenu à 212° Fahr., et on le pèse.

Si la cire est pure, 4 grammes de précipité seront réduits à 2 ou 4 centigrammes; si elle contient 10/100 de suif, le précipité sera de 10 à 12 centigrammes, si elle contient 30/100, le produit sera de 18 à 22 centigrammes.

Malheureusement, dit l'auteur, la quantité de précipité n'est pas constante, quoique recueillie avec soin.

L'adultération quantitative de la cire par l'acide stéarique est plus facile à déceler; car, 4 grammes de cire, fraudée dans la proportion de 5/100 de cet acide gras, donne, par le même traitement, 10 à 12 centigrammes de précipité; dans celle de 10/100, 20 à 25 centigrammes; dans celle de 30/100, 40 à 45 centigrammes. La cire jaune ne diffère pas sensiblement dans son essai de la cire blanche.

(*Journ. des Connais. méd.*, t. Ier, 2e sér., p. 514.)

FALSIFICATION DE LA VANILLE.

Par M. C. VOGLER.

Dernièrement on vint me demander du baume de Pérou, en me déclarant que quelqu'un voulait l'employer pour enduire des gousses de vanille déjà épuisées par de l'esprit de vin, et que vendaient les fabricants de liqueurs. Sur la demande que je fis pour savoir ce que l'on voulait faire ensuite de ces gousses enduites de baume de Pérou, j'obtins pour réponse que ces siliques étaient vendues de nouveau pour de la bonne vanille, surtout aux petits commerçants de la campagne. Cependant, il pourrait aussi arriver parfois que cette espèce de vanille fût offerte en vente aux pharmaciens, qui l'achèteraient à cause de la modicité du prix; c'est ce qui m'a engagé à appeler l'attention sur cette fraude.

Il n'y a pas longtemps que je vins dans une maison où l'on me montra également une silique de vanille achetée à bon marché, mais que, sans même l'avoir examinée à l'extérieur, je reconnus à l'odeur pour une gousse sortant des fabriques et enduites de baume de Pérou. On peut aussi reconnaître cette vanille en la goûtant; on y découvre aussitôt l'alcool dans lequel on l'a laissée macérer à froid pendant quelques minutes.

(*Archives de Pharmacie.*) V. D. H.

SUR LA FALSIFICATION DES FARINES.

Monsieur le Rédacteur,

M. Martens, dans le numéro de juin 1847, dit, page 348, du *Journal de Chimie médicale :* « Une autre falsification assez fréquente consiste à mêler à la farine de blé de la farine de féverolles. » Pour reconnaître cette fraude, M. Martens se fonde sur la présence de la *légumine* dans la dernière : « On n'a qu'à mêler la farine suspecte avec deux fois son volume d'eau, et laisser macérer ce mélange à la température de 20 à 30° centigr., puis jeter sur un filtre, on *lave ensuite avec un peu d'eau pour extraire toute la légumine.* Si le liquide filtré renferme de la légumine, il se trouble et devient lactescent, *quand on y ajoute goutte à goutte un peu d'acide acétique ;* de même, il précipite par l'acide phosphorique trihydraté. Ce procédé, d'une exécution extrêmement facile, permet de reconnaître la farine des féverolles ou de toute autre légumineuse dans le blé, alors même qu'elle n'y serait mêlée que dans le rapport de 5 pour 100. »

Or, je trouve dans l'*Encyclopédie des sciences médicales,* cinquième division, *Chimie médicale,* page 314 :

« La légumine, dont l'existence *est révoquée* en doute par plusieurs chimistes, a été retirée, par M. Braconnot, des graines des légumineuses. Elle diffère des autres principes alcaloïdes, en ce qu'elle contient du soufre au nombre de ses éléments. Elle est solide, blanche, demi-transparente, *insoluble dans l'eau* et dans l'alcool, fusible et décomposable par une élévation de température ; elle ramène au bleu la teinture de tournesol rougie par les acides, et peut fournir des combinaisons salines. *Elle se dissout très bien dans les acides oxalique, malique, citrique, affaiblis par beaucoup d'eau.* Quand on chauffe ces dissolutions avec du sulfate de chaux, on obtient un coagulum blanc, opaque et dense, formé par l'union

de ce dernier sel avec la légumine; c'est probablement par suite de la formation d'un produit analogue, que les eaux crues qui contiennent du sulfate de chaux durcissent les légumes que l'on veut y faire cuire. »

Je m'attendais à voir une rectification à cet égard dans chacun des numéros qui ont suivi, et mes occupations particulières ne m'ayant pas permis de terminer des travaux projetés et commencés, mais que j'espère pouvoir exposer plus tard, vous donneront l'explication de mon silence.

Le grave inconvénient du procédé de M. Martens est de s'appuyer d'abord sur un principe dont l'existence n'est pas unanimement admise par les chimistes; en second lieu, de donner à la légumine des caractères diamétralement opposés à ceux que lui reconnaît son auteur. Et en cas de procès, qui peut en calculer toute la portée?

Agréez, etc. LEMENANT DES CHENAIS.

EAUX MINÉRALES.

ANALYSE DE L'EAU FERRUGINEUSE DE VALMONT.

Monsieur le Rédacteur,

Au mois de mai 1843, j'ai eu l'occasion d'opérer l'analyse d'une eau ferrugineuse carbonatée, qui se trouve à Valmont dans une propriété dépendante de l'ancienne abbaye de ce bourg.

J'avais négligé de vous transmettre les résultats de cette analyse qui n'offraient rien de remarquable; mais ayant ces jours derniers, sur la demande de M. le professeur J. Girardin, de Rouen, procédé à la recherche de l'*arsenic* et du *cuivre* dans le dépôt ochracé recueilli aux sources même de cette eau, je viens aujourd'hui vous transmettre la formule déduite de mes analyses pour représenter sa constitution.

Je vous prie de vouloir bien lui donner place, dans votre prochain numéro du *Journal de chimie médicale*.

Eau ferrugineuse de Valmont.

Un litre de cette eau contient :

Acide carbonique libre, à + 15° c. et sous la pression de 28 pouces.....	0litre,766
Matière organique colorée en jaune.....	Quantité indéterminée.
Résine verte, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'éther, beaucoup plus soluble dans l'alcool.....	0gr.,00087
Chlorure de potassium.....	00949
— de sodium	0 07297
— de magnesium.....	Traces.
— de calcium.....	0 00454
Azotate de chaux.....	0 00382
Sulfate de chaux.....	0 01075
— de potasse.....	0 00465
Carbonate de magnésie.....	0 04514
— de chaux.....	0 28865
— d'ammoniaque	0 00227
— de protoxyde de fer.....	0 00558
Oxyde de cuivre.....	Trace infinitésimale.
Silice	0 01260
	0gr.,46133

L'oxyde de cuivre n'est appréciable que sur une quantité assez considérable du dépôt ochracé que cette eau abandonne au contact de l'air, et qui doit représenter 4 à 500 litres d'eau.

Pour la recherche de l'arsenic, j'ai opéré sur 170 grammes du dépôt ochracé, bien égoutté mais non desséché. Ces 170 grammes contenaient 7gr.73 d'oxyde ferrique, et représentaient, par conséquent, 2,000 litres d'eau. Malgré les soins apportés

dans mes recherches, je n'ai pu parvenir, même à l'aide de l'appareil de Marsh, à reconnaître la moindre trace de ce dangereux métalloïde. L'eau ferrugineuse de Valmont, *bien qu'elle contienne le fer à l'état de carbonate,* n'est donc pas *arsenicale.*

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec des sentiments bien respectueux,

Votre très humble serviteur,

EUGÈNE MARCHAND.

OBJETS DIVERS.

RECETTE POUR BRONZER LE CUIVRE ET LE LAITON.

Si l'objet à bronzer est en cuivre, on traite par l'acide nitrique faible, s'il est en laiton, on le recouvre d'abord d'une couche cuivreuse en le plongeant dans une solution de sulfate de cuivre, et le touchant en même temps avec un morceau de fer. Les objets étant décapés, on le lave et on les dessèche soigneusement avec de la sciure de bois ou avec du son.

On prépare d'un autre côté un mélange de plombagine (9 p. 1/2) avec de l'hématite (13 p.), qu'on broie avec soin sur une plaque avec une molette, en ajoutant de temps à autre une petite quantité d'alcool à 38°. La masse épaisse peut être conservée dans un vase bien bouché.

Pour s'en servir, on la délaye avec un peu d'alcool, et, au moyen d'un pinceau, on l'applique en couches minces sur l'objet à bronzer, en enduisant bien les parties creuses. On abandonne le tout pendant vingt-quatre heures. On enlève alors l'excès de couleur au moyen d'un pinceau très raide; la couleur enlevée peut être de nouveau employée.

Enfin, on brosse bien l'objet pour lui donner de l'éclat; pour avoir une nuance plus foncée, on augmente la proportion de plombagine. On la diminue dans le cas contraire.

NOTES SUR LES AGENTS ADHÉSIFS.

A l'une des dernières réunions de la Société médicale d'Edimbourg, le docteur Simpson a donné lecture d'une note *sur les dissolutions de*

poudre-coton, de gutta-percha et de caoutchouc, considérées comme moyen de pansement des plaies, M. Simpson a commencé par rappeler que toutes les substances employées comme adhésives et agglutinatives devaient présenter les conditions suivantes : 1° posséder des propriétés agglutinatives suffisantes pour dispenser de l'emploi des sutures et des aiguilles; 2° pouvoir servir à un pansement régulier; 3° n'être pas solubles dans l'eau et ne pas mettre obstacle à l'emploi des lotions ou des applications froides, si le chirurgien les juge nécessaires; 4° être solubles dans un menstrue facilement et rapidement vaporisable; 5° pouvoir être appliquées sous une forme liquide ou semi-liquide, et susceptibles de s'adapter aux irrégularités des bords de la plaie et des surfaces cutanées voisines, de manière à constituer, après l'évaporation, une matière solide, susceptible de jouer le rôle d'un emplastique sur le bord de la plaie.

Bientôt après la découverte de la *pyroxiline*, Schœnbein et Boettger annoncèrent que cette substance était très soluble dans l'éther acétique. Schoenbein annonça, en outre, que cette dissolution était gélatineuse et incolore, et que, étendue sur une surface lisse, elle *formait une membrane blanche, opaque*. Cette découverte de l'illustre chimiste devait passer en Amérique pour être fécondée, et aujourd'hui deux Américains, M. Maynard, étudiant en médecine à Boston, et le docteur Bigelow, se disputent l'application de cette dissolution au pansement des plaies.

M. Simpson s'est assuré par de nombreuses expériences, que la poudre-coton se dissout entièrement dans l'éther sulfurique concentré, et forme une pulpe gélatineuse demi-transparante. Une once d'éther dissout trente grains environ de poudre-coton dans le cours de quelques heures; mais pour arriver à une transformation complète en une espèce de pulpe, il faut en général un jour. Le mode d'application de cette solution varie : lorsqu'il s'agit d'une très petite plaie, on peut se contenter, après en avoir rapproché les bords et les avoir séchés, d'étendre une petite couche de cette solution, et d'attendre quelques minutes que l'évaporation ait été complète ; lorsqu'il s'agit de plaies un peu plus étendues, il faut les panser avec de véritables bandelettes, sur lesquelles on a posé une couche légère de cette substance. Les expériences de M. Simpson ne paraissent pas confirmer tous les avantages que les chirurgiens américains s'en étaient promis. Le principal inconvénient paraît être que l'agglutination trop parfaite empêche l'écoule-

ment des liquides. Mais, dans tous les cas de plaie ou d'écorchure légère à la peau, il est impossible de trouver un meilleur agglutinatif. M. Simpson en a fait l'usage le plus ingénieux dans un cas de *fissure de la base du mamelon*. Les bords de la plaie furent si parfaitement unis, que les douleurs furent calmées à l'instant et que l'allaitement ne fut pas interrompu.

M. Simpson a fait encore quelques expériences sur des solutions de *viscine*, de *dextrine*, de *gutta-percha* et de *caoutchouc*. Toutes ces solutions, sous le point de vue de leurs qualités adhésives, sont inférieures à la poudre-coton. Ainsi, la solution de *gutta-percha* dans le chloroforme constitue une couche adhésive qui reste assez solide pendant un jour ou deux, mais qui finit par se recroqueviller sur les bords, comme le taffetas d'Angleterre. Il en est de même, à plus forte raison, de la dissolution de caoutchouc dans le bi-sulfure de carbone, l'éther et le chloroforme.

INDUSTRIE DU ZINC EN FRANCE.

Isère. — Des travaux de recherches fort étendus ont été exécutés sur les gîtes de zinc sulfuré de La Poype, près de Vienne, de Sechilienne, de Saint-Barthélemy et de Laffray, qui sont l'objet de plusieurs demandes en concession. A La Poype, la galerie principale, était longue de 200 mètres à la fin de 1846, et avait été munie d'un chemin de fer. Ces travaux de recherches ont fourni une grande quantité de minerai dont une partie a été traitée, pour essai, dans la fonderie de Saint-Christ, près de Vienne. Le zinc qu'on en a retiré était de très-bonne qualité. Les conseils des ingénieurs du département ont été d'une grande utilité pour la bonne direction qui a été imprimée, tant aux travaux de recherches qu'aux essais des minérais.

La blende de La Poype étant mélangée de galène, on sépare cette dernière substance ainsi que la gangue qui accompagne le minerai, au moyen d'un cassage et d'un criblage à la main, qui ont lieu dans un atelier voisin de la mine; mais plus tard, la préparation mécanique s'opérera à l'aide de cylindres et de cribles qui seront mus par une machine à vapeur de la force de huit chevaux. Le minerai, après le criblage, est transporté à la fonderie de Saint-Christ, où il est réduit en poussière, au moyen de meules, puis tamisé. On le soumet ensuite au grillage dans des fours à réverbères à double chauffe, qui reçoivent un jet d'air chaud,

et dans lesquels on consomme de la houille de la Loire. Chacun de ces fours produit par jour 40 à 50 quintaux métriques d'oxyde de zinc, en consommant 10 hectolitres de houille menue. Le gaz acide sulfureux qui se dégage pendant le grillage, se condense dans un appareil appelé *cascade chimique*. L'oxyde de zinc obtenu est mélangé avec de la poussière de charbon, puis soumis à la réduction et à la distillation dans un fourneau qui renferme cent quatre-vingt-douze creusets ou cylindres, disposés horizontalement. Chaque cylindre est muni d'une allonge ou d'un récipient dans lequel se condense le métal. Jusqu'à présent, on a consommé dans ce fourneau dix parties de houille en poids, pour obtenir une partie de zinc métallique, mais on espère réduire cette consommation de plus d'un tiers.

FORMULES POUR LA FABRICATION DES ALLUMETTES CHIMIQUES OU A FRICTION.

On fait en Allemagne, pays où l'on excelle dans ce genre d'industrie, des allumettes à friction et sans soufre, ainsi que du papier inflammable, sans bruit avec les ingrédients qui suivent :

16 parties de gomme arabique.
3 — de phosphore.
14 — de nitrate de potasse.
16 — de peroxyde de manganèse.

On emploie aussi une masse composée comme il suit :

4 parties de phosphore.
17 — de nitrate de potasse.
5 — d'ocre rouge ou de minium.
6 — de colle de menuisier.
2 — de smalt.

Voici encore une formule d'une excellente pâte chimique :

17 parties de phosphore.
38 — de nitrate de potasse.
24 — de minium.
21 — de colle.

A Paris, on emploie les deux compositions suivantes :

Mastic à frottement ordinaire.

Chlorate de potasse..... 3 kilog.
Gomme arabique..... 2,005

Gomme adraganthe..... 0,005
Phosphore..... 2
Eau..... 2,500
Bleu de Prusse..... 0,050

Mastic à frottement sans bruit.

Chlorate de potasse..... 0,500
Gomme arabique..... 2
Gomme adraganthe..... 0,100
Phosphore..... 200
Eau..... 2,500
Bleu de Prusse..... 0,040

Enfin, M. Bottger propose :

11 parties de phosphore.
10 — de salpêtre.
6 — de colle-forte.
5 — d'ocre rouge.

Au lieu de :

16 parties de gomme arabique.
9 — de phosphore.
11 — de salpêtre.
16 — de peroxyde de manganèse.

Nous terminerons en indiquant une recette, c'est celle du papier chimique et de l'amadou odorant.

On trempe du papier ou de l'amadou dans une dissolution de salpêtre, et l'on fait sécher. On les mouille ensuite à la surface avec de la teinture de benjoin, et lorsque cette préparation est sèche, on imprègne les bords du papier ou de l'amadou, ainsi préparés, d'une couche d'un des mélanges explosifs qui viennent d'être indiqués.

Par le frottement, les bords s'enflamment et communiquent le feu à la matière odorante.

NOUVEAU MOYEN POUR RECONNAITRE LES SELS DE CHROME.

Le moyen employé pour reconnaître les sels de chrôme, et en particulier les chromates de potasse, est des plus simples et des plus faciles. Il suffit de les triturer avec de l'acide sulfurique concentré, et de faire intervenir du papier blanc dans le mélange. Il se produit aussitôt une coloration verte intense et caractéristique due à l'oxyde de chrôme. En

triturant bien, le papier se réduit en une bouillie qui, traitée par l'eau, la colore en beau vert émeraude. Cette liqueur acide, saturée par l'ammoniaque, puis acidulée de nouveau, prend une coloration purpurine fort belle (qui est celle de l'acide chromique.)

Nous faisons connaître ces réactions parce que nous ne les avons trouvées consignées nulle part, et que, bien que les réactifs des sels de chrôme soient nombreux, le moyen de réaction que nous indiquons pourra être souvent usité en raison de ce qu'on en a toujours les éléments sous la main.

On pourrait, ce nous semble, mettre à profit ces réactions dans la préparation des eaux de couleurs pour devanture de pharmacies. D.

Journ. des conn. méd., 2e série, t. 1er, p. 515,

THÉRAPEUTIQUE.

TRAITEMENT DU CHOLÉRA.

M. le docteur Thielmann, médecin en chef de l'hôpital Saint-Pierre et Saint-Paul à Saint-Pétersbourg, a recueilli de très favorables résultats du traitement suivant :

Au moment de l'invasion de l'épidémie, commencez par faire connaître à toutes les personnes confiées à vos soins les principaux symptômes précurseurs de la maladie ; réglez leur régime (en leur défendant les végétaux crus, le lait aigre, les mets bouillis, les graisses, etc.); faites leur comprendre qu'il est très facile d'éteindre l'étincelle, tandis qu'au contraire l'incendie ne peut l'être qu'au moyen des plus grands efforts et quelquefois ne peut pas l'être du tout; qu'il faut par conséquent chercher des secours aussi vite que possible. Faites principalement remarquer que la diarrhée, qui dans la plupart des cas précède le choléra, doit être sur-le-champ diminuée ou même tout-à-fait coupée; et, pour avoir immédiatement sous la main un remède contre les premiers symptômes avant qu'il soit possible de trouver du secours, engagez toutes les personnes confiées à vos soins à se procurer les gouttes suivantes :

Vin d'ipécacuanha.	2 gros.
Essence de menthe poivrée. .	2 —
Teinture d'opium safrané . .	1 —
Valériane éthérée.	1/2 once.

M. S. A prendre 15 gouttes toutes les deux ou trois heures jusqu'à disparition des symptômes (quelques doses sont généralement suffisantes pour réussir).

1. Contre le borborygme dans les intestins.

2. Contre les douleurs nerveuses et l'apparition des crampes dans la poitrine, aux extrémités, au creux de l'estomac et dans les intestins ; toutes les deux ou trois heures de 20 à 30 gouttes pour les grandes personnes et pour les enfants de 3 à 15 gouttes, suivant l'âge, jusqu'à disparition des symptômes.

3. Contre la diarrhée, après chaque évacuation, dans les doses mentionnées au n° 2 jusqu'à relâche.

Ce médicament, non seulement conduit presque toujours au but thérapeutique auquel on aspire, d'écarter les innombrables petites incommodités nerveuses, extrêmement inquiétantes pour les malades, qui se manifestent presque généralement dans les temps d'épidémies cholériques, ainsi que les fréquentes diarrhées que détermine l'inquiétude, mais encore il a la vertu de calmer l'esprit des clients à un si haut degre qu'ils ne recourent que rarement aux conseils du médecin. Ordinairement, après l'emploi de ce médicament, il se déclare une transpiration chaude, abondante, pendant laquelle le malade reste au lit, et toute la marche de l'indisposition se trouve ainsi terminée.

Néanmoins, ce remède n'arrête pas la véritable diarrhée cholérique ou bien il ne l'arrête que rarement, et on doit alors le remplacer par d'autres prescriptions, telles que décocté de racine de columbo, racine de sumbul (ex. 1/2 once, 6 onces, ad colat. 6 onces), de petites doses de racine d'ipécacuanha, de tannin de 1 gr. jusqu'à 2 grains, de calomel à 1/4 de grain jusqu'à 1/2 grain, avec 10 grains de gomme arabique, à prendre toutes les heures ou toutes les deux heures.

Lorsque le choléra est complétement développé, pour arrêter les vomissements impétueux et les diarrhées non moins abondantes, dont la matière ressemble à l'eau de riz et qu'il faut toujours calmer sur-le-champ (parce qu'à chaque jet, soit par le haut, soit par le bas, les forces vitales s'évanouissent à un haut degré, le pouls devient plus petit et la chaleur du corps s'abaisse), aucun remède n'est plus efficace que le calomel à la dose de 2 grains avec 10 grains de gomme arabique, pris dans de l'eau glacée chaque demi-heure jusqu'à rémission du vomissement. S'il persiste encore, ce n'est plus cette évacuation qui tarit les sources de la vie,

mais ce sont simplement des petites quantités de boissons qui ont été prises ou des glaires provenant de l'estomac avec ou sans bile. On continue toujours pendant quelque temps l'emploi du calomel de 1/2 grain jusqu'à 1 grain toutes les heures ou toutes les demi-heures; en même temps, on administre de faibles quantités d'eau rafraîchie dans la glace, ou même on fait avaler de petites boules de glace, ce qui procure un grand bien-être aux malades. Le calomel administré dans ces conditions paraît arrêter instantanément la marche d'une secrétion irrégulière de la partie séreuse du sang dans le canal intestinal et y apporter un obstacle durable. En effet, le flux impétueux de la diarrhée s'arrête par son usage, le pouls et la chaleur se relèvent, et souvent, pour rétablir entièrement les malades, on n'a plus besoin que de recourir aux moyens diététiques nécessaires pour réparer la perte des liquides. Les fortes doses ne sont point à recommander; dans un grand nombre de cas, elles sont inutiles et nuisibles.

Ce médicament paraît être en même temps préservatif du typhus cholérique; car, après son emploi, la convalescence avance ordinairemens sans typhus et très rapidement par l'usage du lait, du bouillon avec ou sans jaune d'œuf, de la bière, etc.

Dans les cas où le période cholérique est déjà parvenue à la couleur violette (cyanotique) de la peau, au refroidissement général, à l'entière disparition du pouls, lorsque le malade entre en traitement, on peut encore voir, dans beaucoup de cas, les plus heureux effets du mélange de l'éther acétique avec le camphre :

Camphre. . . . 12 grammes.
Mêlez dans
Ether acétique. . 1/2 once.

M. S. Pour les grandes personnes, tous les quarts d'heure ou toutes les demi-heures, de 20 à 30 gouttes; pour les enfants, en proportion de leur âge, de 3 à 15 gouttes, à prendre, jusqu'au retour du pouls, dans une demi-cuillerée d'eau à la glace. Souvent deux à trois doses sont suffisantes pour opérer la réaction désirée. Néanmoins ce médicament refuse souvent aussi son service, principalement lorsque l'anéantissement du pouls existe déjà depuis longtemps, que le corps est couvert d'une sueur froide et gluante, ou qu'enfin il n'y aurait rien à attendre d'aucun autre effort de la médecine.

Le calomel est souverain contre le typhus cholérique, qui suit ordi-

nairement la réaction qui a fait reparaître le pouls, pris à la dose d'un demi-grain toutes les deux heures; de même qu'il est souverain contre le typhus intestinal. On en prolonge l'usage jusqu'à ce que la langue, sèche au commencement, devienne humide, et que la température brûlante diminue. Ce n'est qu'alors que l'on peut passer aux médicaments indiqués dans le typhus, principalement par les circonstances.

Le hoquet, qui se manifeste assez souvent pendant la réaction, cède toujours à la liqueur d'ammoniaque anisée, prise à la dose de 20 gouttes toutes les demi-heures.

On recommande, comme très efficace contre le délire cholérique qui quelquefois se manifeste dans la convalescence, les vésicatoires sur la tête rasée, et la teinture d'asa-fœtida, employée par Krempik à la dose d'une cuiller à thé toutes les deux heures.

Les boissons chaudes, telles que l'infusion de menthe, etc., sont, après que le choléra s'est véritablement déclaré, plutôt nuisibles qu'utiles, car elles occasionnent toujours des nausées et souvent même des vomissements; tandis que la glace et l'eau glacée sont toujours d'une utilité décidée.

Quant à ce qui concerne les remèdes externes, ils ne méritent pas, même appliqués avec le plus grand zèle et avec constance, l'éloge qu'on leur a prodigué généralement.

Les saignées doivent être absolument proscrites, et sont contraires à tous les principes thérapeutiques. Par contre, pour adoucir les douleurs de l'épigastre, on peut voir souvent l'utilité des ventouses sèches appliquées soit sur cette partie, soit vis-à-vis sur la colonne vertébrale. Des frictions d'huile chaude sont très efficaces contre les crampes des extrémités. Les applications de liqueurs fortes et spiritueuses ne produisent pas les effets que l'on en raconte. Les cataplasmes de moutarde et des bouteilles chaudes se montrent très avantageux; mais l'on obtient des bains de vapeur précisément le contraire de ce qu'on attend.

Les bains d'eau chaude, et particulièrement les bains où il entre de l'alcali caustique, produisent encore de l'effet dans beaucoup de cas (dans les crampes, la cessation du pouls, etc.), lorsque les autres remèdes demeurent sans puissance.

DE LA COLORATION EN BLEU DE L'ARGENT D'ALLEMAGNE.

On place une plaque parfaitement luisante et polie d'argent d'Allemagne d'environ trois ou quatre pouces carrés dans une soucoupe de

verre plate, et on la met en contact, à un point quelconque avec un fort fil de zinc; on verse vivement pardessus jusqu'à la hauteur de trois ou quatre lignes un mélange récemment préparé, et pas trop concentré de ferrocyanure de potassium et de chlorure de fer dissous dans l'eau et très pur. L'argent d'Allemagne, électro-négatif, se couvre au bout de quelques secondes d'une magnifique mais légère teinte bleue, qui, il est vrai, ne résiste pas à une forte friction, mais qui ne s'enlève pas par le simple frottement du doigt.

INCUBATION ARTIFICIELLE DES POISSONS.

L'incubation artificielle des œufs des oiseaux est connue de tout le monde; mais jusqu'à présent, les Chinois ont seuls appliqué le même principe aux œufs des poissons. En effet, dans leur pays, la vente du frai de poisson constitue une branche de commerce très lucrative, et les pêcheurs recherchent avec grand soin toutes les matières gélatineuses qu'ils trouvent à la surface de l'eau. Ces matières sont glissées par une petite ouverture (qu'on bouche ensuite) dans une coque d'œuf récemment vidée, et soumises pendant quelques jours à l'incubation d'une poule; puis on rompt la coque dans de l'eau échauffée par les rayons du soleil, et où on les garde jusqu'à ce que les poissons soient assez grands pour être mis dans un bassin d'eau froide.

CONCENTRATION DE L'ACIDE NITRIQUE DU COMMERCE.

On prend de l'acide nitrique du commerce, du poids spécifique de 1,42 et on le mélange avec son volume d'huile de vitriol. On distille dans un bain de sable et l'on obtient une quantité d'acide égale aux deux tiers de l'acide nitrique employé, et ayant un poids spécifique de 1,514 à 1,52. Ce procédé n'est pas nouveau, mais les chimistes qui l'employèrent il y a quelques années se plaignaient de ce que l'acide ainsi obtenu renfermait toujours un peu d'acide sulfurique. M. Redwood, après un grand nombre d'expériences, s'est convaincu qu'il était parfaitement privé d'acide sulfurique, et tout aussi pur que celui préparé selon la pharmacopée, pourvu qu'on n'emploie pas plus de chaleur qu'il n'en faut, et qu'on ne pousse pas la distillation trop loin. L'acide nitrique concentré de cette manière a d'ailleurs deux avantages sur celui concentré selon le codex; c'est qu'il est plus fort et qu'il est moins coloré par l'acide nitreux.

DE L'USAGE DES LAVEMENTS DE TABAC, POUR SOLLICITER LES VOMISSEMENTS, DANS LES CAS DE CORPS ÉTRANGERS ARRÊTÉS FORT AVANT DANS L'OESOPHAGE;

Par M. MARION, docteur-médecin, à Rhodez (Aveyron).

Il y a déjà plusieurs années qu'il fut amené à l'auteur de cette note, du village de Toisac, près Rhodez, une femme, agée de plus de soixante-dix ans, qui, en mangeant une soupe aux choux, avait avalé une couenne de lard, qui s'était tellement engagée, qu'elle ne pouvait pas avaler une goutte de liquide. Voyant que les moyens mécaniques, pour solliciter les vomissements, ne réussissaient pas plus que les bougies élastiques pour pousser cette couenne, M. Marion pensa à l'administration d'un remède qui, pris en lavement, pût solliciter des vomissements. Ses vues se portèrent sur le tabac; il ordonna de suite à la malade un lavement avec 15 grammes de cette feuille. Son administration fut accompagnée de beaucoup de trouble, d'angoisses et même de lypothimie; mais bientôt des vomissements arrivèrent, la couenne fut rejetée, et la malade put repartir le lendemain à pied.

Peu d'années après, M. Marion fut prié de venir en toute hâte au secours de N..., du village de Bozaguet, qui, comme l'autre malade en mangeant sa soupe, avait avalé un fragment d'os. Le même lavement fut ordonné et l'effet fut le même.

COMBUSTION SPONTANÉE DU RÉSIDU DE LA PRÉPARATION DE L'ACÉTONE,

Par M. PFEFFER, pharmacien à Saint-Pétersbourg.

M. Krafft, pharmacien à Moscou, a observé qu'après avoir préparé l'acétone, le résidu éprouvait par son exposition à l'air une combustion spontanée. L'auteur de cette note a répété la même expérience et en a constaté l'exactitude. Et quoique M. le professeur Hünefeld ait déjà fait connaître, dès 1837, que le sel de Saturne chauffé au rouge brûlait au contact de l'air, l'observation de Krafft n'en mérite pas moins d'être publiée comme un avertissement, afin de prévenir les accidents qui pourraient résulter de cette combustion (1).

THÉORIE DE LA FORMATION DE LA PORCELAINE.

Le docteur Oschatz, président de la section des travaux microscopiques de la Société polytechnique de Berlin, et le docteur Wœchter, chimiste

(1) Déjà ces faits ont été signalés en France, et chaque année nous les faisons connaître dans notre cours.

de la fabrique Royale de porcelaine de la même ville, ont entrepris une série systématique de recherches sur les produits de l'action du feldspath, de la chaux, de la magnésie, de la strontiane, de la baryte, etc., sur le kaolin à la chaleur rouge, dans le but de jeter quelques lumières sur la formation théorique de la porcelaine.

Le résultat le plus digne d'intérêt auquel ces savants sont arrivés, est que la porcelaine ne consiste pas seulement, ainsi qu'on l'avait admis jusqu'à présent, en un mélange intime de feldspath fondu et de kaolin non altéré, ce dernier donnant l'opacité comme l'argile qui double la limpidité de l'eau, mais bien encore en une masse vitreuse remplie d'un nombre d'aiguilles cristallines d'une extrême finesse, et dont l'opacité dépend de la réflexion et de la réfraction que la lumière éprouve de la part de celles-ci. D'après leurs observations, la porcelaine soumise au feu doit fournir une masse homogène à l'état pâteux, qui, par un refroidissement lent, se prend en un agrégat dense de cristaux au sein d'une masse basique dans laquelle ils nagent. Les porcelaines, tant allemandes qu'anglaises et françaises, montrent ces cristaux seulement. Le phénomène est moins apparent que quand on fait fondre deux parties en poids de feldspath et une partie de porcelaine, parce que, dans le premier cas, les cristaux encombrent la masse qui n'apparaît plus sous le microscope que comme une matière vitreuse, trouble et nuageuse, si ce n'est sur les bords minces et translucides, où on aperçoit à l'œil les groupes de cristaux. Quant à la nature chimique de ce précipité cristallin dans la pâte de porcelaine, on présume seulement qu'il est plus riche en silice que la masse basique vitreuse.

Un mélange de 1 partie de kaolin et 4 parties de feldspath se fond au feu du four à porcelaine en un verre translucide, qui, en se refroidissant, ne précipite pas de cristaux, mais où l'on aperçoit encore distinctement, par la différence des réfractions, les angles du sable qui accompagne le kaolin, et qui, beaucoup plus pesant que le silicate d'alumine, s'est séparé du feldspath, et par conséquent doit encore être en grande partie contenu en nature dans la porcelaine ordinaire.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

SUR L'ORGANISATION DE LA BOULANGERIE A PARIS.

Il y a dans Paris 601 boulangers répartis dans les douze arrondisse-

ments, comme suit: 1er, 48; 2e, 67; 3e, 36; 4e, 41; 5e, 58; 6e, 69; 7e, 46; 8e, 52; 9e, 33; 10e, 64; 11e, 40; 12e, 50.

Ces boulangers forment quatre classes, selon l'importance de la vente de chaque jour. La première classe comprend ceux qui cuisent par jour plus de quatre sacs de farine; la seconde, ceux qui cuisent trois sacs; la troisième, ceux qui cuisent deux sacs, et la quatrième, ceux qui cuisent moins de deux sacs.

La ville leur accorde une prime de 11 fr. par sac de farine, pesant net 157 kilogrammes, et avec lequel il leur est interdit d'obtenir un rendement au-delà de 204 kilogrammes.

Un boulanger de première classe gagne donc 44 fr. par jour, sauf déduction de ses frais, plus le bénéfice arbitraire des pains de fantaisie.

La valeur d'un fonds de boulangerie est calculée, selon l'usage, à raison de 15,000 fr. le sac employé par jour, ce qui porterait un fonds de première classe à 60,000 fr., portant intérêt à 6 pour 100.

Chaque boulangerie doit à la ville un approvisionnement de 50 à 130 sacs, qui donnent un total pour les quatre classes de 77,190 sacs ou 12,118,830 kilogrammes, qui suffiraient à la consommation de Paris, pendant environ vingt-cinq jours, chaque individu consommant 171 kilogrammes de pain par an.

Chaque fois que le prix de la farine augmente 1 fr. 50 c. par quintal métrique, le prix du pain subit une augmentation d'un centime par kilogramme.

Le syndicat de la boulangerie qui à Paris a un bureau dans l'île Saint-Louis, n'a pas jusqu'à présent, dans l'intérêt des boulangers de la capitale, adjoint à ce bureau un chimiste qui serait chargé d'examiner les farines qui sont vendues aux boulangers, et cependant ceux-ci achètent souvent des farines qui sont mêlées et qui doivent fournir un rendement moins considérable.

Nous avons souvent été à même de constater les faits, et les recherches que nous avons fait faire à ce sujet à un jeune chimiste, M. Lamy, lui ont démontré que dans les moments où la farine était à un prix très élevé les fraudes étaient nombreuses. Ces fraudes ont dû enlever aux boulangers une grande partie de leurs bénéfices.

On crie souvent contre les boulangers, mais il nous est démontré que très souvent ils sont trompés. — A. Ch.

SOCIÉTÉ DE CHIMIE MÉDICALE.

Séance du 6 novembre 1843.

La société reçoit :

1° Une note de M. Lassaigne, sur un *nouveau procédé de dissolution des matières organiques pour la recherche médico-légale de l'arsenic.*

2° Un mémoire de M. Kosmann, pharmacien à Ribeauviller (HautRhin), *sur l'action de quelques acides et de quelques sels acides, sur le chlorure amido-mercurique.*

3° Une note de M. Legrip, de Chambon (Creuse), ayant pour titre : *Analyse des eaux de Chaumeix*, près Boussac (Creuse).

4° Une note de M. Moride, de Nantes, *sur un cas d'empoisonnement par les champignons.*

5° Deux notes de M. Schauefèle, pharmacien à Thann (Haut-Rhin), la première, *sur la préparation de l'acide zincique ;* la deuxième, *sur l'action comparative exercée par différents liquides sur le zinc et sur le fer galvanisé.*

6° Une brochure de M. J. Girardin, *sur le pain mixte de blé et de maïs.*

7° Une lettre de M. Eugène Podevin, pharmacien à Brest, qui demande si l'on peut préparer, d'après les formules données dans le Journal, des pâtes phosphorées destinées à la destruction des animaux et pourquoi M. R., de Strasbourg, s'attribue un privilége de dix années pour la préparation d'une pâte phosphorée, il sera répondu à M. Podevin que nous ne voyons dans les brevets d'invention, délivrés jusqu'en 1843, aucun brevet qui porte le nom de la personne indiquée dans sa lettre. Que le 27 avril 1843, le gouvernement prussien rendit une ordonnance par laquelle il substituait une pâte phosphorée à l'arsenic pour la destruction des animaux nuisibles. La formule de cette pâte fut publiée dans le journal *Berliner midisciniche Zeitung* (Voir le *Journal de chimie médicale*, t. 1, 3e série).

8° Une lettre de M. Felix Desvignes, pharmacien à Alger, sur l'altération qu'éprouve l'eau de Sedlitz.

9° Divers journaux et brochures. Ces journaux et brochures seront analysés s'ils contiennent l'énonciation de faits utiles à nos collègues.

Paris. — Typogr. de E. et V. PENAUD frères, 10, rue du Faubourg-Montmartre.

BRITISH MUSEUM MY 74

TABLE MÉTHODIQUE

DES MATIÈRES

POUR LE TOME IV DE LA IIIe SÉRIE

DU JOURNAL DE CHIMIE MÉDICALE.

ABSORPTION ET L'ÉLIMINATION DE L'ARSENIC PAR LES VÉGÉTAUX (Etude sur l'). 548

— DES SELS PAR LES PLANTES (Note sur l'). 602

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE (Nomination de membres correspondants de l'). 304

— ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE, contre l'invasion ou la propagation du choléra-morbus asiatique (Précautions hygiéniques adoptées par l'). 648

— DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN (Prix proposés pour 1850, par l'). 655

ACÉTATE DE MAGNÉSIE (Elixir purgatif d'). 448

— (Sirop purgatif d'). 449

— DE PLOMB (Empoisonnement par l'). 444, 608

— DE PLOMB DANS DU VINAIGRE DISTILLÉ (Sur la présence de l'). 611

ACÉTONE (Combustion spontanée du résidu de la préparation de l'). 705

ACIDE ARSÉNIEUX (Sur la magnésie employée comme antidote de l'). 12, 87, 91, 157

ACIDE ARSÉNIEUX (Nouvelle note relative à la valeur de l'hydrate de sesquioxyde de fer et de la magnésie comme contre-poisons de l'). 15, 87, 157, 203

— ARSÉNIEUX DANS LES FIÈVRES INTERMITTENTES (Sur l'emploi de l'). 292

— ARSÉNIEUX VITREUX ET OPAQUE (Nouvelles observations sur l'). 78

— AZOTIQUE SUR LE SUCRE (Action d'un mélange d'acide sulfurique et d'). 433

— BUTYRIQUE formé pendant la conversion du sucre de lait en acide lactique au moyen du lait. 469

— CITRIQUE falsifié à l'aide de l'acide tartrique. 62

— CYANHYDRIQUE (Sulfocyanure d'ammonium, nouveau réactif de l'). 9

— FORMIQUE (Nouvelle préparation de l'). 306

— NITRIQUE DU COMMERCE (Concentration de l'). 704

— NITRIQUE SUR LE SUCRE (Action d'un mélange d'acide sulfurique et d'). 433

— PHOSPHORIQUE (Dosage de l'). 429

ACIDE PRUSSIQUE (Sulfocyanure d'ammonium, nouveau réactif de l'). 9
— STÉARIQUE (Falsification de la cire par l'). 688
— SULFURIQUE fabriqué et concentré à 66°, sans chambre de plomb ni cucurbite de platine. 81
— SULFURIQUE SUR LE SUCRE (Action d'un mélange d'acide nitrique et d'). 488
— TARTRIQUE employé à falsifier l'acide citrique. 62
ACIDIMÉTRIE. 147
AGENTS ADHÉSIFS (Note sur les). 695
ALCALIMÉTRIE. 147
ALCOOL (Action des bois de chêne sur l'). 232
ALCOOL DE SOUFRE (Sur les propriétés anesthésiques de l'). 360
ALDÉHYDE (Propriétés anesthéniques de l'). 258, 360
ALIÉNATION MENTALE (Sulfate de quinine employé dans le traitement de l'). 503
ALIMENT (Picquotiane, nouvel). 355
ALIMENTATION PAR DES LAVEMENTS NUTRITIFS. 113
— (Viande provenant de bestiaux morts et servant à l'). 71
ALLUMETTES CHIMIQUES OU A FRICTION (Formule pour la fabrication des). 698
— VENDUES COMME MÉDICAMENT. 114
ALUN (Falsification des farines par l'). 267
AMANDES AMÈRES (Expériences pour servir à l'histoire chimico-pharmaceutique de l'eau distillée d'). 365
— (Des variétés d'). 289
— AMÈRES (Empoisonnement par l'huile d'). 262
ANESTHÉSIQUES (Sur les agents). 488
ANIMAUX NUISIBLES (Préparation pour la destruction des). 617
— NUISIBLES (Formule pour la destruction des). 500
— NUISIBLES (Pâte arsenicale autorisée pour la destruction des). 495
ANTIDOTE DE L'ACIDE ARSÉNIEUX (Sur la magnésie employée comme). 12, 87, 91, 152.
ANTIDOTES DE L'ACIDE ARSÉNIEUX (Nouvelle note sur la valeur relative de l'hydrate de sesquioxyde de fer et de la magnésie comme). 87, 157, 203.
ANTIMOINE ET DE L'ÉTAIN (Séparation de l'). 197
— (Gisements des minérais d'). 298
— LE MERCURE, LE CUIVRE, LE PLOMB, L'ÉTAIN, LE ZINC ET L'ARGENT (Procédé pour rechercher par une seule opération, l'arsenic, l'). 491
— dans l'urine et dans les matières fécales d'un malade prenant du kermès (Recherche de l'). 386
APHTHES DE LA BOUCHE (Composition contre les). 219
APPAREIL POUR LA FABRICATION DES EAUX ET DES LIQUIDES GAZEUX (Nouvel). 675
ARBRE A SUIF (Notice sur l'). 301
ARBRES ATTAQUÉS PAR LES INSECTES XYLOPHAGES (Traitement des). 473
ARGENT D'ALLEMAGNE (De la coloration en bleu de l'). 703
— (Empoisonnement par des pièces d'). 262
— (Procédé pour rechercher, par une seule opération, l'arsenic, l'antimoine, le mercure, le cuivre, le plomb, l'étain, le zinc et l'). 491
— (Gisements des minérais d'). 298
ARSENIC (Empoisonnement par l'). 4

ARSENIC (Empoisonnement de mil-liffes par l'). 129, 212, 611
— dans les excréments d'un cheval empoisonné (Note sur la présence de l'). 616
— dans les eaux ferrugineuses de Rouen (Recherche du cuivre et de l'). 643
— dans les boues des eaux minérales (Sur la présence ou l'absence de l'). 483
— dans les eaux et dans les dépôts des sources minérales de Châtenois, de Soultzbach, de Soultzmatt, de Watweiller, de Niederbronn (Recherche de l'). 401
— dans les eaux minérales (Recherches de l'). 136
— dans quelques eaux naturelles (Note sur la présence de l'). 33, 253
— dans les eaux de Bussang et dans les dépôts pris à la source dite *Fontaine d'En-bas* (Note sur la présence de l'). 3, 401
— dans l'eau de Martigné-Briant (Présence de l'). 193, 229
— dans les eaux thermales ferrugineuses de Villecelle-Lamalou, et dans les eaux de l'ancienne source ferrugineuse, dite *source de Capus*, située près des bains de Lamalou (Note sur la présence de l'). 346
— L'ANTIMOINE, LE MERCURE, LE CUIVRE, LE PLOMB, L'ÉTAIN, LE ZINC ET L'ARGENT (Méthode pour rechercher, par une seule opération, l'). 491
ARSENIC BLANC (Nouvelle note relative à la valeur de l'hydrate de sesquioxyde de fer et de la magnésie comme contre-poisons de l'). 15, 87, 157, 203
— BLANC (Sur la magnésie employée comme antidote de l'). 15, 87, 91, 152
ARSENIC BLANC combiné avec la chaux peut séjourner dans l'estomac pendant plusieurs années (L'). 484
— PAR LES VÉGÉTAUX (Etude sur l'absorption et l'élimination de l'). 548
— (Réclamation sur la coloration de l'). 70, 259
— (Interdiction des papiers peints avec des couleurs contenant de l'). 460
— DANS L'ESTOMAC (Sur le séjour de l'). 612
— (Recherches sur l'). 543
— (Nouveau mode d'essai des taches d'). 557
— CONTRE LES FURONCLES. 362
— (Vente de l'). 111
ARSENICAUX autorisés pour le traitement des animaux domestiques (Formules des préparations). 496
ARSÉNITE DE CUIVRE (Empoisonnement par l'). 155
ARSÉNITES DE FER (Etude sur les.) 543
ASCITE (Iodure d'amidon employé contre l'). 305
ASPERGES (Sur le sirop de pointes d'). 682
ASPHYXIE PARTIELLE PAR L'HYDROGÈNE PHOSPHORÉ. 669
ASSA-FOETIDA (Eau distillée d'. 392
AZOTATE D'ARGENT SUR LE LINGE (Moyen d'enlever les taches d'). 307
— D'ARGENT employé pour traiter la diarrhée et la dyssenterie. 132
— D'ÉTHYLE (Sur les propriétés anesthésiques de l'). 359
BAINS établis en Angleterre pour les classes laborieuses. 191
— DE BARÈGES ARTIFICIELS. 241
— DE SUBLIMÉ employés dans quelques affections cutanées chez les très jeunes enfants. 449

BALLONS AÉROSTATIQUES remplis d'hydrogène (Emploi du papier fulminant pour la construction des). 231
BATKA. Opium factice. 223
BAUME DE COPAHU (Huile de). 395
BELLADONE (Empoisonnement par l'emploi endermique de l'extrait de). 133
— contre diverses maladies (Sur l'emploi des préparations de). 241
BENZINE (Sur les propriétés anesthésiques de la). 359
BETTERAVE (Sur le pain de). 456
BIBLIOGRAPHIE. Notice historique sur Schéele. 44
— Dictionnaire de bromatologie végétale exotique, par M. Emile MOUCHON. 140
— Traité de matière médicale et de thérapeutique, par S. DIEU. 196
— Dictionnaire des altérations, des falsifications des substances alimentaires. des produits chimiques, pharmaceutiques et commerciaux; par M. A. CHEVALLIER. 252
— Livre registre pour la vente des poisons; par MM. A. CHEVALLIER et A. THIEULLEN. 252
— Annuaire de chimie, par E. MILLON et J. REISET. 659
— Observations sur le kermès minéral; par M. THÉODORE DEROUEN. 659
— Introduction à l'étude de la chimie par le système unitaire, par Charles GERHARDT. 659
— Notice historique et chronolo i - que sur l'emploi de la pomme de terre et de sa fécule dans la panification; par M. A. CHEVALLIER fils. 659
— Monographie de la famille des euphorbiacées; par M. Benoit-Edouard DUTOIT. 660
BICHLORURE DE MERCURE (Empoisonnement par le). 325, 445
— DE MERCURE (Dangers que présente le calomel mêlé de). 325, 604
BIENFAISANCE (Organisation du service de santé dans les bureaux de). 293
BIOGRAPHIE. Notice sur Berzélius. 533
BLANC DE PLOMB (Sur la fabrication du). 344, 472
BLÉ DE SEMENCE (Sur la destruction de la carie du). 111
BLÉS (De l'inutilité du chaulage pratiqué dans le but de prévenir la carie des). 182
BLÉ (Sur la présence de la mielle dans le). 323
BOIS DE CHÊNE employés dans la tonnellerie (Examen analytique des). 232
— à l'abri de la piqûre des tarêts (Moyen de mettre le). 353
BONBONS coloriés par des substances nuisibles à la santé. 110
— COLORIÉS (Application du bronze sur les). 110
BOROTARTRATE DE MAGNÉSIE (Limonade purgative au). 450
— DE POTASSE (Préparation du). 448
BOULANGERIE A PARIS (Sur l'organisation de la). 706
BOULES BARÉGIENNES du docteur MONTAIN. 241
BOUTEILLES OZOUF. 679
BOUTONS DE FIÈVRE (Composition contre les). 219
BRÔME DU COMMERCE (Falsification du). 175
— dans les eaux minérales (Essais sur la recherche de l'iode et du). 75
— dans les algues des Asturies. 431

BRONZAGE DE DIFFÉRENTS MÉTAUX. 469
— DU CUIVRE ET DU LAITON. 695
BRONZE sur les bonbons coloriés (Application du). 110
BRULURES (Fomentations contre les). 620
CADAVRES (Application du chloroforme à la conservation des). 457
CAFÉ (Conservation du). 474
CALCUL VÉSICAL trouvé dans l'espèce de tortue de la Floride, désignée sous le nom de *testudo polyphemus* (Examen chimique d'un). 480
CALOMEL mêlé de deutochlorure de mercure (Dangers que présente le). 325, 604
CAMOMILLE TÉRÉBENTHINÉE (Huile de). 396
CAMPHRE (Empoisonnement par le). 85
— SUR LES DENTS (Effets du). 332
CANNELLE EN POUDRE (Falsification de la). 224
CAPSULES FULMINANTES (Empoisonnement par l'ingestion de). 211
— MÉDICINALES préparées à l'aide du caséum. 215
CARBONATE DE CHAUX dans les marnes (Dosage du). 199
CARBONATES NEUTRES A BASE DE CHAUX, DE BARYTE, DE STRONTIANE, et de quelques autres carbonates métalliques, dans l'eau saturée d'acide carbonique (Recherches sur la solubilité des). 312
CARBONATE DE CHAUX dans l'acte de la germination et de la végétation (Sur l'influence qu'exerce le). 534
— DE CHAUX dans les organes des plantes (Sur le mode de transport du). 534
CARBONATE DE CHAUX dans le sulfate de quinine. 400
— DE PLOMB (Sur la fabrication du). 344, 472
— DE POTASSE dans l'iodure de potassium. 176
CARBONISATION généralement employés par les chimistes (Etude sur les procédés de). 551
— (Mode de dissolution pouvant remplacer la). 667
CARBURE DE SOUFRE (Propriétés asthéniques du). 258, 360
— DE SOUFRE (Note sur la préparation du). 431
CARIE DES BLÉS (De l'inutilité du chaulage pratiqué dans le but de prévenir la). 182
CASÉUM ET FIBRINE transformés en corps gras. 80
— (Capsules médicinales préparées à l'aide du). 215
CATAPLASMES (Tissu pouvant servir de succédané aux). 104
CATAPLASME SÉDATIF ET RÉSOLUTIF contre les arthrites. 138
CÉRAT pour prévenir les gerçures du mamelon. 688
CERCLE PHARMACEUTIQUE DU HAUT-RHIN. 59
CÉRÉALES (Sur la falsification des). 164
CÉRUSE (Sur la fabrication de la). 344, 472
CHAMPIGNONS (Empoisonnement par les). 670
CHARBON DE BOIS entraîné dans le torrent circulatoire. 462
CHARLATANISME. 114
CHEVAL EMPOISONNÉ PAR L'ARSENIC (Note sur la présence de l'arsenic dans les excréments d'un). 616
CHEVEUX (Examen de). 447
CHLORE dans le traitement de la phthisie pulmonaire (De l'action chimique du). 361

CHLORHYDATE D'OPIUM. 577
CHLOROFORME (Note sur le). 4, 77
— (Préparation du). 5, 150, 218, 300
— (Sur la falsification du). 398
— (Moyen de reconnaître la pureté du). 257, 279, 401
— (Abus du). 115
— (Empoisonnement par le). 205
— (Mort par le). 263, 490
— connu des anciens. 476
— appliqué à l'embaumement et à la conservation des cadavres. 457
— employé dans le traitement des ophthalmies. 468
CHLORURE D'HYDROGABRONE (Sur les propriétés anesthésiques du). 359
— DE MERCURE (Empoisonnement par le bi-). 325, 445
— DE MERCURE (Dangers que présente le calomel mêlé de bi-). 325, 604
— DE SODIUM (Falsification du). 195
— DE SODIUM falsifié par le plâtre. 594
— DE SODIUM falsifié par le sel de salpêtre ioduré. 630
— DE SODIUM, de dissoudre le sous-phosphate de chaux (Observation sur la propriété que possèdent certains composés haloïdes en solution, et en particulier le). 599
— DE ZINC (Propriétés conservatrices du). 357
CHOLÉRA (Traitement du). 700
— dans le Caucase (Traitement du). 621
— (Mode de traitement proposé contre le). 620
CHOLÉRA-MORBUS ASIATIQUE (Précautions hygiéniques adoptées par l'Académie royale de médecine de Belgique, contre l'invasion ou la propagation du). 648
CHROME (Nouveau moyen pour reconnaître les sels de). 699
CIGARETTES MERCURIELLES. 391
CIRCULATION (Passage du charbon dans la). 462
CIRE falsifiée par le suif et par l'acide stéarique. 688
CITRATE DE MAGNÉSIE (Formule d'une limonade purgative gazeuse en poudre, au). 216
— DE MAGNÉSIE (Note sur la préparation d'une potion purgative au). 463
CLIENTÈLE DE CHARLES ALBERT (Vente de la). 195
CODÉINE (Sur la préparation du sirop de). 217, 451
COLCHIQUE (Empoisonnement par la teinture de). 389
COLLODION (Sur la préparation du). 541
COLORATION DE L'ARSENIC (Réclamation sur la). 70, 259
— EN BLEU DE L'ARGENT D'ALLEMAGNE (De la). 703
COMBUSTIBLE (Nouveau). 354
COMBUSTION DE L'HUILE (Economie dans la). 302
— SPONTANÉE DU RÉSIDU DE LA PRÉPARATION DE L'ACÉTONE. 705
CONCENTRATION DE L'ACIDE NITRIQUE du commerce. 404
CONCOURS DE 1847, entre les élèves admis à l'École pratique de l'École de pharmacie (Compte-rendu du). 54
— DE 1848, pour les places d'interne en pharmacie dans les hôpitaux de Paris. 307
— ouvert devant la Société des sciences, arts et lettres du Hainaut. 356
CONSEILS MÉDICAUX (Des). 126
CONSERVATION DES DÉPOUILLES D'ANIMAUX (Savon arsenical autorisé pour la). 496
— DES PRÉPARATIONS ANATOMIQUES ET ANATOMO-PATHO-

LOGIQUES (Nouveau liquide pour la). 302
CONSERVATION DES BOIS. 353
— DES CADAVRES (Application du chloroforme à la). 437
— DES EAUX MINÉRALES NATURELLES. 215
— DE L'EAU DE FLEURS D'ORANGER (Sur la). 179
— DES SANGSUES. 181
— DES SOLUTIONS ALCOOLIQUES D'ORCANETTE. 684
CONTRE-POISON DE L'ACIDE ARSÉNIEUX (Sur la magnésie employée comme). 13, 87, 91, 152
— DE L'ACIDE ARSÉNIEUX (Nouvelle note sur la valeur relative de l'hydrate de sesquioxyde de fer et de la magnésie comme). 15, 87, 157, 203
COQUELUCHE (Poudre calmante contre la). 619
COULEURS EXTRAITES DE TOUTES LES MATIÈRES ANIMALES FOSSIBLES. 435
COULEURS ARSÉNICALES (Interdiction des papiers peints avec des). 460
CRÈME DU LIBAN. 357
CREUSETS (Sur l'emploi des pots dits *à beurre de Bretagne*, comme). 322
CUIVRAGE DE DIFFÉRENTS MÉTAUX. 469
CUIVRE (Gisements des minerais de). 298
— PHYSIOLOGIQUE (Sur le). 81
— LE PLOMB, L'ÉTAIN, LE ZINC ET L'ARGENT (Procédé pour rechercher, par une seule opération, l'arsenic, l'antimoine, le mercure, le). 491
— (Recette pour bronzer le). 695
— DANS LES EAUX FERRUGINEUSES DE ROUEN (Recherche de l'arsenic et du). 643
— DANS LE SANG (De l'absence du). 486
CYANOFERRURE DE POTASSIUM ET DE ZINC. 395
CYANURE D'IODE DANS L'IODE. 193
DÉCOCTIONS (Méthode de déplacement appliquée aux infusions et aux). 618
DÉCOLORATION DES VINS PAR LE QUINQUINA. 483
DENTS (Effets du camphre sur les). 332
DÉSINFECTION DES FOSSES D'AISANCE. 109
DEUTOCHLORURE DE MERCURE Empoisonnement par le). 325
— DE MERCURE (Dangers que présente le calomel mêlé de) 325, 604
DIABÈTES (Sur un mode d'extraire le sucre de). 302
DIARRHÉE TRAITÉE PAR LE NITRATE D'ARGENT. 132
DIASCORDIUM (Empoisonnement par le). 577
DIGITALE POURPRÉE (Empoisonnement par la). 609
DROGUERIES-ÉPICERIES (Du meilleur mode à adopter pour l'inspection des). 390
DYSSENTERIE TRAITÉE PAR LE NITRATE D'ARGENT. 132
EAUX MINÉRALES (Essais sur la recherche de l'iode et du brome dans les). 73
— MINÉRALES NATURELLES (Sur la falsification des). 221
— MINÉRALES NATURELLES (de la conservation des). 245
— MINÉRALES (A messieurs les médecins inspecteurs près les sources d'). 340
— NATURELLES (Note sur la présence de l'arsenic dans quelques). 33, 253
— MINÉRALES (Sur la présence ou l'absence de l'arsenic dans les boues des). 483

EAUX MINÉRALES (Recherche de l'arsenic dans les). 156
EAU THERMALE (Irruption d'). 116
EAUX MINÉRALES d'Allemagne (Tableau de l'analyse chimique des). 635
— D'ARCUEIL (Sur l'action des). 506
EAU DE BALARUC (Analyse de l'). 641
EAUX DE BOURBONNE (Analyse des). 640
— DE BUSSANG et dans les dépôts pris à la source dite fontaine d'En-Bas (Note sur l'existence d'un produit arsénical dans les). 3, 401
EAUX et dépôts des sources minérales de Chatenois, de Soultzback, de Soultzmatt, de Watweiller, de Niederbronn (Recherche de l'arsenic dans les). 401
— DE L'EPERVIÈRE (Note sur le dépôt arsénical de l'eau). 341
EAU FERRUGINEUSE de la fontaine de Saint-Firmin, à Bourges (Sur l'). 423
— ACIDULE FERRUGINEUSE de DOULAUX, commune d'Evaux, département de la Creuse (Note sur l'). 83
EAUX FERRUGINEUSES DE ROUEN (Recherche de l'arsenic et du cuivre dans les). 643
— FERRUGINEUSES SULFATÉES (Recherches à faire sur les). 255
EAU FERRUGINEUSE DE VALMONT (Analyse de l')' 693
EAUX THERMALES FERRUGINEUSES DE VILLECELLE, LAMALOU, et dans les eaux de l'ancienne source ferrugineuse, dite source de Capus, située près des bains de Lamalou (Note sur la présence de l'arsenic dans les). 346
— THERMALES DE HAMMAM-MESKHOUTINE pour les soldats de l'Algérie (Utilité des). 343
EAUX DE HOMBOURG (Analyse des). 638
EAU DE LA MARNE (Observation sur l'analyse de l'). 311
— DE MARTIGNÉ-BRIANT (Arsenic dans l'). 195, 229
EAUX DE NAUHEIM (Analyse des). 637
EAU DE LA MER (Analyse de l'). 641
— DE NIEDERBRONN (Analyse de l'). 639
EAUX DE SODEN (Analyse des). 638
EAU MINÉRALE DE TONGRES, appelée eau de la fontaine de Pline (Analyse de l'). 461
EAU de WIESBADEN (Analyse des). 636
EAUX ET DES LIQUIDES GAZEUX (Nouvel appareil pour la fabrication des). 675
EAUX-MÈRES DES SALINES (Emploi thérapeutique des). 475
EAU SATURÉE D'ACIDE CARBONIQUE (Recherches sur la solubilité des carbonates neutres à base de chaux, de baryte, de strontiane, et de quelques autres carbonates métalliques dans l'). 312
— SATURÉE D'ACIDE CARBONIQUE (Solubilité du phosphate de chaux dans l'). 536
EAUX POTABLES (Sur la composition des). 363
EAU DISTILLÉE D'AMANDES AMÈRES (Expériences pour servir à l'histoire pharmaceutique de l'). 365
— DISTILLÉE D'ASSA-FOETIDA. 392
— DISTILLÉE DE FEUILLES DE LAURIER-CERISE (Expériences pour servir à l'histoire chimico-pharmaceutique de l'). 365
— DE FLEURS D'ORANGER (Sur la conservation de l'). 179

Eau camphrée, vendue sous le nom d'eau-de-vie camphrée. 586
— Chloroformisée. 218
Ecole de pharmacie (Séance de rentrée de l'). 22
Ecritures (lavage des). 194
Eczéma chronique (pommade contre l'). 451
Elimination de l'arsenic par les végétaux (Etude sur l'absorption et l'). 548
Elixir d'acétate de magnésie, proposé par M. Garot. 448
— De Woronejé. 621
Embaumement (Application du chloroforme à l'). 457
Empoisonnement par l'acétate de plomb. 444
— Par l'acétate de plomb. 608
— Par l'arsenic. 29, 212
— De militaires par l'arsenic. 611
— Par l'arsenite de cuivre. 155
— Par l'emploi endermique de l'extrait de belladone. 133
— Par le camphre. 85
— Par l'ingestion de capsules fulminantes. 211
— Par les champignons. 670
— Par le chloroforme. 205
— Par la teinture de colchique. 389
— Par les composés saturnins (Emploi du lait comme prophylactique de l'). 250
— Par le diascordium. 577
— Par la digitale pourprée. 609
— Par des estampilles. 446
— Par l'huile d'amandes amères. 262
— Par du jus de groseilles conservé dans un vase de terre. 209
— Par le laudanum. 261
— Causé par suite d'une erreur dans la delivrance de deux medicaments. 260
Empoisonnement des enfants par l'opium. 327
— Par des ornements de patisserie. 155
— Par du pain. 212
— Par des pièces d'argent. 262
— Par le plomb. 209
— Par du poisson. 92
— Par le sublimé-corrosif. 325, 445
— Par des sucreries vénéneuses. 205
Emulsions a l'huile de ricin (Sur les). 99
— Iodée. 619
Encre électrochimique. 303
— Faite avec l'iode. 303
Encrivore (Sur l'). 194
Engorgements résultant de contusions (Formule d'un topique composé, usité contre les). 635
Engrais liquides (puissance des). 654
Epiceries (Y a-t-il identité entre la fabrication de produits chimiques et le commerce d')? 473
Epiciers (Pharmacie exercée par les). 134
Epilepsie (Huiles contre l'). 240
Erreur d'impression. 192
Estomac (Sur le séjour de l'arsenic dans l'). 612
Etain (Séparation de l'antimoine et de l'). 197
— (Gisements des minerais d'étain d'). 298
— Le zinc et l'argent (procédé pour rechercher par une seule opération l'arsenic, l'antimoine, le mercure, le cuivre, le plomb, l'). 491
Ethérisation (Avantage de l'). 470
— Au point de vue de la médecine légale (de l'). 387, 458

ETHER CHLORIQUE (Sur les propriétés anesthésiques de l'). 356
— NITRIQUE (Sur les propriétés anesthésiques de l'). 359
ESTAMPILLES (Empoisonnement par des). 446
EXERCICE DE LA MÉDECINE (de l'). 124
— DE LA PHARMACIE EN ANGLETERRE. 303
— LÉGAL DE LA PHARMACIE EN TURQUIE. 102
— ILLÉGAL DE LA PHARMACIE. 452
— DE LA PHARMACIE (Loi sur l'). 192
— DE LA PHARMACIE par les vétérinaires, les sœurs de charité, les épiciers. 134
— DE LA PHARMACIE dans quelques hôpitaux par les dames de charité (Réflexions à propos de l'). 46
EXCRÉMENTS D'UN CHEVAL EMPOISONNÉ PAR L'ARSENIC (Note sur la présence de l'arsenic dans les). 616
EXTRAITS (Remarques sur la préparation des). 389
— DE BELLADONE (Empoisonnement par l'emploi endermique de l'). 133
EXTRAIT DE BOURGEON DE VIGNE. 393
EYMAEL (Note sur la préparation d'une potion purgative au citrate de magnésie). 463
FABRIQUES DE PRODUITS CHIMIQUES (Notes sur les émanations des). 280
FALSIFICATIONS (Pétition adressée à l'Assemblée nationale sur les). 510
— (Sur les). 425
— (Un mot sur quelques). 336
— DE L'ACIDE CITRIQUE à l'aide de l'acide tartrique. 62
— DU BROME DU COMMERCE. 175
FALSIFICATIONS DE LA CANNELLE EN POUDRE. 224
— DES CÉRÉALES (Sur la). 164
— DU CHLOROFORME (Sur la). 398
— DE LA CIRE par le suif et par l'acide stéarique. 688
— DES EAUX MINÉRALES NATURELLES (Sur la). 221
— DES FARINES (Sur la). 692
— DES FARINES pour la fabrication du pain. 626
— DES FARINES (Moyen de reconnaître, à l'aide de l'extraction du gluten et de sa coloration, la). 524
— DES FARINES par l'alun. 287
— DES FARINES (Rapport relatif à la). 283
— DE LA FARINE DE MAÏS par la fécule. 454
— DE L'IODURE DE POTASSIUM par le carbonate de potasse. 176
— DE L'IODE par le cyanure d'iode. 193
— DE L'IODURE DE POTASSIUM par l'iodate de potasse. 587, 589
— DE L'IODURE DE POTASSIUM par le sélénium. 201
— DES LETTRES DE CHANGE (Moyens de découvrir et de prévenir les). 441
— DES MÉDICAMENTS aux Etats-Unis. 319
— DE L'OPIUM. 223, 358
— DE L'OR à l'aide du zinc. 138
— DU PAIN par le sulfate de cuivre. 109
— DU SAFRAN. 60
— DU SAVON (Sur les). 317, 399
— DU SEL DE CUISINE par le sel de salpêtre ioduré. 630
— DU SEL MARIN. 195
— DU SEL MARIN par le plâtre. 594
— DU SUCRE EN PAIN par celui de fécule. 173, 243
— DU SUCRE par la fécule. 276
— DU SULFATE DE QUININE. 59
— DU SULFATE DE QUININE avec la salicine. 338

FALSIFICATIONS DU SULFATE DE QUININE par le carbonate de chaux. 400
— DE LA VANILLE. 691
— DES VINS (Sur la). 220
FARCIN (Topique Terral contre le). 241
FARINES (Garantie dans la vente des). 339
— (Falsification des). 104, 105, 224, 225
— FALSIFIÉES (Rapport relatif à des). 268
— FALSIFIÉES par l'alun. 267
— DE MAÏS falsifiée par la fécule. 454
— CONTENANT DU MAÏS (Procédé pour découvrir les). 339
— SOPHISTIQUÉES (Moyen de reconnaître, à l'aide de l'extraction du gluten et de sa coloration, les). 524
— POUR LA FABRICATION DU PAIN (Sur le mélange des). 626
— DU TACCA PINNATIFIDA. 64
FÉCULE employée à falsifier le sucre. 276
— DANS LA FARINE DE MAÏS. 454
FER GALVANISÉ (Action comparative exercée par différents liquides sur le zinc et sur le). 663
FERMETURE HERMÉTIQUE DES VASES DE TOUTE SORTE, et spécialement de ceux destinés à la conservation des aliments, par la méthode Appert. 247
FERROCYANURE DE POTASSIUM ET DE ZINC. 395
FIBRINE ET CASÉUM transformés en corps gras. 80.
— DU SANG HUMAIN (Nouveau moyen de doser la). 141
FIÈVRES INTERMITTENTES (Sur l'emploi de l'acide arsénieux dans les). 292
— TIERCE (Recette pour la guérison de la). 239
FOIE DE MORUE (Emploi des vessies natatoires pour administrer l'huile de). 101
FOMENTATION CONTRE LES BRÛLURES. 620
FOSSES D'AISANCE (Désinfection des). 109
FROID (Production de). 65
FRUITS (De la distinction des taches de sang des taches de) 613
FULMI-COTON (Sur la préparation du solutum éthéré de). 541
FURONCLES (Application de l'arsenic au traitement des). 361
GELÉE PECTORALE DE FRUITS. 576
GERÇURES DU MAMELON (Cérat pour prévenir les). 688
GERMINATION ET DE LA VÉGÉTATION (Sur l'influence qu'exercent le carbonate de chaux et le phosphate de chaux dans l'acte de la). 534
GISEMENTS DES MINERAIS DE PLOMB, CUIVRE, ARGENT, OR, ÉTAIN, ZINC, ANTIMOINE ET MANGANÈSE. 298
GLUCOSE employée à falsifier le sucre en pain. 173, 248
GLUTEN (du). 524
GOUDRON CALCAIRE (Poudre de). 101
GOUTTE traitée par le phosphate d'ammoniaque. 244
GRAISSE PROPRE AUX MACHINES. 332
GRAPHITE DÉPURÉ. 396
GROSEILLES (Sur la préparation d'un sirop de). 424
— SUR LES VASES QUI LE REÇOIVENT (Recherches sur l'action du suc de). 601
GUTTA-PERCHA (Notice sur la). 436
— (Sur les applications de la). 472, 484
HUILES CONTRE L'ÉPILEPSIE. 240
— (Économie dans la combustion de l'). 302
— D'AMANDES AMÈRES (Empoisonnement par l'). 262

HUILE DE CAMOMILLE TÉRÉBENTHINÉE. 396
— DE BAUME DE COPAHU. 395
— DE MENTHE TÉRÉBENTHINÉE. 396
— DE FOIE DE MORUE (Emploi des vessies natatoires pour administrer l'). 101
— DE RICIN ALCOOLIQUE (Notice sur l'). 249
— DE RICIN (Sur les émulsions à l'). 99
HYDRATE D'OXYDE D'ACÉTYLE (Sur les propriétés anesthésiques de l'). 360
— DE SESQUIOXYDE DE FER ET DE LA MAGNÉSIE, comme contre-poisons de l'acide arsénieux (Nouvelle note sur la valeur relative de l'). 15, 87, 157, 203
HÔPITAUX DE PARIS (Concours de 1848, pour les places d'interne en pharmacie dans les). 307
HASCHISCH (Etude historique, chimique et physiologique du). 425
HYDROGÈNE PHOSPHORÉ (Asphyxie partielle par l'). 669
INCUBATION ARTIFICIELLE DES POISSONS. 704
INFUSIONS ET DÉCOCTIONS (Méthode de déplacement appliquée aux). 618
INSECTES XYLOPHAGES (Traitement des arbres attaqués par les). 473
INTERNAT EN PHARMACIE (Réflexions à propos de changements proposés dans l'). 334
INTERNE EN PHARMACIE DANS LES HÔPITAUX DE PARIS (Concours de 1848, pour les places d'). 307
— DES HÔPITAUX, traduit devant la police correctionnelle, pour administration de diascordium à un enfant. 577
IODATE DE POTASSE dans l'iodure de potassium. 587, 589
IODE ET DU BROME dans les eaux minérales (Essais sur la recherche de l'). 73
— ALTÉRÉ par du cyanure d'iode. 193
— (Encre faite avec l'). 303
— DANS LA JUNGERMANNIA ALBICANS (Présence de l'). 310
— DANS LES ALGUES DES ASTURIES (Abondance de l'). 431
IODURE DE POTASSIUM falsifié par le carbonate de potasse. 176
— D'AMIDON employé contre l'ascite. 305
— DE POTASSIUM DU COMMERCE contenant du sélénium 201
— DE POTASSIUM (Préparation de l'). 429
— DE POTASSIUM contenant de l'iodate de potasse. 587, 589
JUNGERMANNIA ALBICANS (Présence de l'iode dans la). 310
JURYS (Sur les pharmaciens reçus par les). 195
JUS DE GROSEILLE conservé dans un vase de terre (Empoisonnement par du). 209
KERMÈS (Recherche de l'antimoine dans l'urine et les matières fécales d'un malade prenant du). 386
LAIT employé comme prophylactique de l'empoisonnement par les composés saturnins. 250
LAITON (Recette pour bronzer le). 695
LAUDANUM (Empoisonnement par le). 261
LAURIER-CERISE (Expériences pour servir à l'histoire chimico-pharmaceutique des feuilles de). 366
LAVEMENTS DE TABAC employés pour faciliter les vomissements, dans les cas de corps étrangers arrêtés fort avant dans l'œsophage. 705
— NUTRITIFS (Alimentation par des). 113
LÉGISLATION PHARMACEUTIQUE. 117

LETTRES DE CHANGE (Moyens de découvrir et de prévenir les altérations des). 441
LIMONADE PURGATIVE GAZEUSE EN POUDRE AU CITRATE DE MAGNÉSIE (Formule d'une). 216
— PURGATIVE AU BOROTARTRATE DE MAGNÉSIE. 450
LIQUEUR servant à enlever les taches sur les étoffes. 352
— AMMONICO-BENZOÏQUE. 374
— DES HOLLANDAIS. (Sur les propriétés anesthésiques de la). 359
— DE LAMPADIUS (Sur les propriétés anesthésiques de la). 360
MAGNÉSIE ET DU SESQUI-OXYDE DE FER HYDRATÉ comme contre-poison de l'acide arsénieux (nouvelle note relative à la valeur de la). 15, 87, 157, 203
— Employée comme contre-poison de l'acide arsénieux. 12, 87, 91, 152
MAÏS (Fécule dans la farine de). 454
— DANS LES FARINES (Procédé pour découvrir s'il y a du). 339
MANGANÈSE (Gisements des minérais d'). 298
MANNE (Pastilles de). 450
MARAIS SALANTS (Sur les). 108
MARCHANDISE VENDUE (Tromperie sur la nature de la). 627
MARNES (Dosage du carbonate de chaux dans les). 199
MARNE (Observation sur l'analyse de l'eau de la). 311
MASTIC MÉTALLIQUE, destiné à remplacer le mastic au minium pour luter les cylindres des machines à vapeur. 363
MATIÈRES FÉCALES d'un malade prenant du kermès (Recherche de l'antimoine dans les). 386
— ANIMALES (Extraction des couleurs de toutes espèce de). 435
— FÉCALES (Extraction des couleurs des). 435
— ORGANIQUES ARSÉNIFÈRES (Note sur un mode de dissolution des). 667
MÉDICAMENTS (Allumettes vendues comme). 114
— Sortis d'une officine. 137
— Aux Etats-Unis (Falsification des). 219
— (Empoisonnement causé par suite d'une erreur dans la délivrance de deux). 260
— IRRITANTS (Abus des). 356
— A HAUTE DOSE (De la prescription des). 623
MÉDECINE (De l'enseignement de la). 117
— (De l'exercice de la). 124
MÉDECINS COMMUNAUX. 126
MÉDICAUX (Des conseils). 126
MÉLANGE FRIGORIFIQUE. 65
MELLITE DE ROSES (Sur le). 96
MENTHE TÉRÉBENTHINÉE (Huile de). 396
MERCURE DOUX, mêlé de sublimé corrosif (Dangers que présente le). 325, 604.
— Le cuivre, plomb, l'étain, le zinc et l'argent (Procédé pour rechercher par une seule opération, l'arsenic, l'antimoine, le). 491
MÉTAUX existant à l'état normal dans le sang de l'homme. 203
MÉTAUX (Cuivrage et bronzage de différents). 459
MÉTHODE DE DÉPLACEMENT appliquée aux infusions et aux décoctions. 618
MICROSCOPE A LA TOXICOLOGIE (Application du). 325
MIEL ROSAT (Sur le). 328
MINERAIS de plomb, cuivre, argent, or, étain, zinc, antimoine et manganèse (Gisements des). 298
MINÉRAUX produits par la voie sèche. 76
MIXTURE ODONTALGIQUE. 214

MORILLES (Note sur les propriétés toxiques des). 362
MORSURE d'un serpent à sonnettes (Mort par suite de la). 356
MORVE AIGUE contractée par le maniement des crins. 249
NATROMÈTRE. 595
NÉCROLOGIE. Mort de Berzelius et quelques mots sur sa vie. 533
— Mort de M. NODOT, pharmacien à Senlis. 139
— Mort de MM. MITOUART et GUIART. 196
— Mort de M. PYPERS, d'Anvers. 428
NIELLE DANS LE BLÉ. (Sur la présence de la). 323
NITRATE D'ARGENT employé pour traiter la diarrhée et la dyssenterie. 132
— Sur le linge. (Moyen d'enlever les taches de). 307
NITRATE D'ÉTHYLE. (Sur les propriétés anesthésiques du). 359
NOEVI MATERNI (Moyen de faire disparaître les taches de). 474
OFFICINE. (Vente d'une). 583
OPHTHALMIES traitées par le chloroforme. 468
OPIUM vendu sans prescription de médecin (Condamnation pour de l'). 65
— FACTICE. 223
— EN ARMÉNIE (Sur la récolte de l'). 290
— (Empoisonnement des enfants par l'). 327
— (Falsification de l'). 383
— (Procédé pour reconnaître la présence de petites quantités d'). 385
— (CHLORHYDRATE d'). 577
ONGUENT MERCURIEL (Préparation de l'). 499
— MARTIAL. 392
OR (Gisements des minerais d'). 298
— Falsifié par le zinc. 138
ORANGER (Nouveau procédé pour la préparation du sirop d'écorce d'). 546
ORCANETTE (Moyen de conserver les solutions alcooliques d'). 684
OUTREMER ARTIFICIEL (de l'). 350
OXYDE DE FER HYDRATÉ, et de la magnésie comme contre-poison de l'acide arsénieux (nouvelle note sur la valeur relative du sesqui-). 15, 87, 157, 203.
— DE ZINC dans la peinture à l'huile (Note sur l'emploi de l'). 178, 192
OZONE (Sur l'). 383
PAIN vendu au poids. 69
— Falsifié par le sulfate de cuivre. 109
— (Empoisonnement par du). 212
— DE BETTERAVE (Sur le). 456
— (Sur le mélange des farines pour la fabrication du). 626
— A CACHETER MÉDICAMENTEUX. 103
PAPIER TIMBRÉ qui a été lavé (Moyen de reconnaître le). 10
— FULMINANT employé à la construction des ballons aérostatiques remplis d'hydrogène. 231
— PEINTS avec des couleurs arsénicales (Interdiction des). 046
PASTILLES DE MANNE DE COLLAS. 440
PATE ARSENICALE pour la destruction des animaux nuisibles. 400
PATISSERIES (Empoisonnement par des ornements de). 165
PAVOT (Sur la culture du). 290
PEINTURE A L'HUILE (Note sur l'emploi de l'oxyde de zinc dans la). 178, 192
PÉTITION sur les falsifications, adressée à l'Assemblée nationale. 510
PHARMACIE (De l'enseignement de la). 122
— En Turquie (Exercice légal de la). 102
— En Angleterre (Sur l'exercice de la). 303
— (Loi sur l'exercice de la). 192

PHARMACIE (Du meilleur mode à adopter pour l'inspection des). 390
— Exercée par les vétérinaires, les sœurs de charité, les épiciers). 134
— Exercée dans quelques hôpitaux par les sœurs de charité (Réflexions à propos de la). 467
— (Lettre sur la). 686
— (Exercice illégal de la). 452
PHARMACIEN (Arrestation arbitraire d'un). 112
— Reçus par les jurys (Sur les). 195
PHARMACEUTIQUE (Confraternité). 62
— (Législation). 117
PHELLANDRIUM AQUATICUM (Sirop de). 397
PHILLYRÆA LATIFOLIA (Observations sur les propriétés fébrifuges de la). 93
PHOSPHATE D'AMMONIAQUE contre le rhumatisme et la goutte). 244
— AMMONIACO-MAGNÉSIEN, préparé au moyen de l'urine). 354
— De chaux dans les organes des plantes (Sur le mode de transport du). 534
— De chaux dans l'acte de la germination et de la végétation (Sur l'influence qu'exerce le). 534
— De chaux dans l'eau saturée d'acide carbonique (Solubilité du). 536
— De chaux (Sur la propriété que possèdent certains corps haloïdes en solution, et en particulier le chlorure de sodium. 599
PHOSPHORE HYDROGÈNE (Asphyxie partielle par le). 669
PHTHISIE PULMONAIRE (De l'action chimique du chlore dans le traitement de la). 361
PICROCOTIANE, nouvelle substance alimentaire. 355
PILINE IMPERMÉABLE. 104
PILULES ARMÉNIENNES. 395
— FÉBRIFUGES. 499
— PURGATIVES DE VANDAMME. 447
PLANTES (Sur le mode de transport des phosphate et carbonate de chaux dans les organes des). 534
— (Note sur l'absorption des sels par les). 602
PLATRE (Sel marin falsifié par le). 696
PLOMB PHYSIOLOGIQUE (Sur le). 81
— (Empoisonnement par le). 209
— Gisement des minerais de). 298
— Dans le sang (De l'absence du). 486
— L'étain, le zinc et l'argent (Procédé pour rechercher par une seule opération, l'arsenic, l'antimoine, le mercure, le cuivre, le). 491
POIDS DÉCIMAUX (Sur la nécessité d'étudier la valeur des). 232
POISONS (Sur la vente des). 20, 558
— (Vente des). 494
— (Condamnation pour vente de). 66
POISSON (Empoisonnement par du). 92
— (Incubation artificielle des). 704
POMMADE ANTI-PSORIQUE de Vandamme. 450
— Contre l'eczema chronique. 451
PORCELAINE (Théorie de la formation de la). 305
POTASSE (Procédé pour découvrir la soude dans la). 594
— (Moyen pour découvrir la soude dans la). 432
POTION purgative au citrate de magnésie (Note sur la préparation d'une). 463

POTS DITS A BEURRE DE BRETAGNE employés comme creusets). 322
POUDRE CALMANTE contre la coqueluche. 619
— DE GOUDRON CALCAIRE. 101
— D'IRROE (Vente de la). 66
PLUIES COLORÉES (Sur les). 500
PRÉPARATION pour la destruction des animaux nuisibles. 617
PRIX PROPOSÉS POUR 1850, par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 656
PRODUCTION VÉGÉTALE-ÉLÉMENTAIRE développée dans le vin de Bordeaux (Nouvelle). 597
PRODUITS CHIMIQUES (Note sur les émanations des fabriques de). 280
— DE L'EXHALATION CUTANÉE recueilli sur la peau de la vache après le vélage (Analyse du). 384
— CHIMIQUES (Y a-t-il identitité entre le commerce d'épiceries et la fabrication de)? 473
PROPOLIS (Observations sur l'origine de la). 361
PROTOCHLORURE DE MERCURE mêlé de deutochlorure (Dangers que présente le). 325, 604
QUINQUINA ET SES SUCCÉDANÉS (le). 471
— AQUEUX (Sirop de). 330
— (Décoloration des vins par le). 453
RATS (Formule pour la destruction des). 500
REINS (Excrétion du soufre par les). 430
REMÈDES SECRETS. 66, 214, 239
— SECRET AUTORISÉ. 501
RHUMATISME TRAITÉ par le phosphate d'ammoniaque. 244
RICIN (Sur les émulsions à l'huile de). 99
ROB DE LAFFECTEUR (Procès à propos du remède, dit le). 68, 501
ROSES (Sur le mellite de). 96
SAFRAN (Falsification du). 60
SALICINE DANS LE SULFATE DE QUININE. 338
SALINES (Emploi thérapeutique des eaux-mères des). 475
SANG HUMAIN (Nouveau moyen de doser la fibrine du). 141
— DANS UN CAS DE SCORBUT (Composition du). 141
— RÉPANDU SUR LES VÊTEMENTS (Moyen de reconnaître le). 163
— (Analyse des sels fixes contenus dans le). 203
— (Métaux existant à l'état normal dans le). 203
— ARTÉRIEL ET DU SANG VEINEUX dans un cas d'érésypèle avec inflammation du cerveau (Sur la composition du). 235
— (Passage du charbon de bois et du bleu de Prusse dans le). 462
— (De l'absence du cuivre et du plomb dans le). 486
— (De la distinction des taches de fruits, des taches de). 613
— HUMAIN DE CELUI DES AUTRES MAMMIFÈRES (Nouvelle manière de distinguer le). 673
SANGSUES (Sur les). 231
— (Vente et conservation des). 181
— Tel qu'il est pratiqué dans le Scinde (Moyen de multiplier et et d'élever les). 331
— GORGÉES (Condamnation pour vente de). 175, 225, 455, 627
SANTÉ (Organisation dans les bureaux de bienfaisance de Paris, du service de). 293
SAVON (Sur les falsifications du). 317, 399
SAVONS PREPARÉS selon l'ancienne et selon la nouvelle méthode (de la différence des). 317

SAVON ARSENICAL pour la conservation des dépouilles d'animaux. 496
SCORBUT (Composition du sang dans un cas de). 141
SELENIUM dans l'iodure de potassium du commerce. 205
SEL MARIN (Falsification du). 191
— DE SALPÊTRE IODURÉ (Falsification du sel de cuisine par le. 630
— DE CUISINE falsifié par le salpêtre ioduré. 630
— MARIN falsifié par le plâtre. 594
SEL DE SCHLIPPE. 393
SELS FIXES contenus dans le sang (Analyse des). 203
— DE CHROME (Nouveau moyen pour reconnaître les). 699
SERPENT A SONNETTES (Mort par suite de la blessure d'un). 356
SIROP PURGATIF D'ACÉTATE DE MAGNÉSIE. 449
— ANTI-ARTHRITIQUE contre la goutte et les rhumatismes. 239
— DE POINTES D'ASPERGES (Sur le). 682
— DE CHLOROFORME. 218
— DE CODÉINE (Préparation du). 217, 451
— DE GROSEILLES (Sur la préparation d'un). 424
— D'ÉCORCE D'ORANGES (Nouveau procédé pour la préparation du). 465
— PECTORAL DE MARONCELLI. 452
— DE PHELLANDRIUM AQUATICUM. 397
— DE SANTÉ DE BERLIN. 394
— DE QUINQUINA AQUEUX. 330
SOCIÉTÉ DE CHIMIE MÉDICALE. 72. 135, 194, 250, 363, 423, 532, 596, 657, 708
— DE TEMPÉRANCE. 471
SŒURS DE CHARITÉ (Pharmacie exercée par les). 134
— DE CHARITÉ (Réflexions à propos de l'exercice de la pharmacie dans quelques hôpitaux par les). 467
SOLUBILITÉ DES CARBONATES NEUTRES, à base de chaux, de baryte, de strontiane et de quelques autres carbonates métalliques dans l'eau saturée d'acide carbonique (Recherches sur la). 312
— Du phosphate de chaux dans l'eau saturée d'acide carbonique. 536
SOLUTIONS ALCOOLIQUES D'ORCANETTE (Moyen de conserver les). 684
SOLUTUM ÉTHÉRÉ DE FULMI-COTON (Sur la préparation du). 541
SOUDE DANS LA POTASSE (Moyen pour découvrir la). 432, 591
SOUFRE EXCRÉTÉ PAR LES REINS. 430
SPERME (Urine renfermant du). 477
SPONGIOPILINE IMPERMEABLE. 104
STRYCHNINE (Note sur l'un des réactifs de la). 197
SUBLIME-CORROSIF (Empoisonnement par le). 325, 445
— CORROSIF (Dangers que présente le calomel mêlé de). 325, 604
SUC DE GROSEILLES sur les vases qui le reçoivent (Recherches sur l'action du). 661
— D'HERBES (Observations sur les). 397
SUCCEDANÉS (Le quinquina et ses), 471
SUCRE EN PAIN falsifié par la glucose. 173, 242
— Falsifié par la fécule. 276
— (Action d'un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique sur le). 433
— DE LAIT. Sa conversion en acide lactique au moyen du

lait (Sur la formation de l'acide butyrique. 469
SUCRE DE DIABÈTE DE L'URINE (Mode d'extraire le). 302
— ACIDULÉ. 263
SUCRERIES VÉNÉNEUSES. 205
SUIF (Notice sur l'abre à). 301
— (Falsification de la cire par le). 688
SULFANTIMONIURE SODIQUE. 393
SULFATES MIXTES DU COMMERCE (Composition des). 460
— DE CINCHONINE DANS CELUI DE QUININE (Moyen pour reconnaître la présence du). 258
— DE CUIVRE AMMONIACAL (Nouveau procédé pour préparer le). 452
— DE CUIVRE DANS LE PAIN. 109
— DE QUININE (Moyen pour reconnaître la présence du sulfate de cinchonine dans le). 258
— DE QUININE falsifié par la salicine. 338
— DE QUININE (Falsification du). 59
— DE QUININE falsifié par le carbonate de chaux. 400
— DE QUININE employé dans le traitement de l'aliénation mentale. 503
SULFOCYANURE D'AMMONIUM nouveau réactif de l'acide cyanhydrique. 9
— D'AMMONIUM (Préparation du). 9
SULFURE DE CARBONE (Propriété asthénique du). 258, 360
— DE CARBONE (Note sur la préparation du). 431
TABAC ADMINISTRÉ en lavements pour faciliter les vomissements dans les cas de corps étrangers arrêtés fort avant dans l'œsophage. 705
TACCA PINNATIFIDA (Farine du). 64
TACHES DE NITRATE D'ARGENT sur le linge (Moyen d'enlever les). 307
TACHES SUR LES ÉTOFFES (Liqueur servant à enlever les). 353
— ARSÉNICALES (Nouveau mode d'essai des). 557
— DE FRUITS (De la distinction des taches de sang des). 613
— DE SANG (De la distinction des taches de fruits des). 613
TANNIN (Annonce d'une solution de). 251
TATOUAGE (Moyen de faire disparaître le). 474
TEINTURE (Extraction des plantes des animaux, des matières fécales, de produits pouvant être employés à la). 435
— DE COLCHIQUE (Empoisonnement par la) 389
TEMPERANCE (Société de). 471
THÉ (Consommation du). 474
— (Note sur le). 556
THERMOMÈTRES et montures de thermomètres, dites métalliques et articulées. 237
TISSU pouvant servir de succédané aux cataplasmes. 104
TOPIQUE TERRAL contre le farcin. 241
TOXICOLOGIE (Application du microscope à la). 325
URÉE DANS LA TRANSPIRATION. 475
URINE RENFERMANT DU SPERME 477
— (Sur un mode d'extraire le sucre de dialètes de l'). 302
— D'UN MALADE PRENANT DU KERMÈS (Recherche de l'antimoine dans l'). 386
— (Préparation du phosphate ammoniaco-magnésien au moyen de l'). 354
VANILLE (Falsification de la). 691
VÉGÉTATION (Sur l'influence qu'exercent le carbonate de chaux et le phosphate de chaux

dans l'acte de la germination et de la). 534
VÉGÉTAUX (Etude sur l'absorption et l'élimination de l'arsenic par les). 548
VENTE D'UNE OFFICINE (Réalisation de la). 583
— D'EAU CAMPHRÉE sous le nom d'eau-de-vie camphrée. 586
— DE L'ARSENIC. 111
— DES POISONS (Condamnation pour). 66
— DES POISONS Sur la). 20, 558, 494
VESSIES NATATOIRES employées pour administrer l'huile de foie de morue. 101
VÉTÉRINAIRES (Pharmacie exercée par les). 134
VIANDE provenant de bestiaux morts (Vente de la). 71
VIGNE (Extrait de bourgeons de). 393
VINAIGRE DISTILLÉ (Sur la présence d'un sel de plomb dans du). 611
VINS FACTICES (Suppression en Russie des fabriques de). 71
— (Sur la falsification des). 220
— (Action des bois de chêne sur les), 232
— DÉCOLORÉS PAR LE QUINQUINA. 453
VIN DE BORDEAUX (Nouvelle production végétale développée dans le), 597
ZINC (Falsification de l'or par le). 138
— (Gisements des minerais de). 298
— ET L'ARGENT (Procédé pour rechercher, par une seule opération, l'arsenic, l'antimoine, le mercure, le cuivre, le plomb, l'étain, le). 491
— ET LE FER GALVANISÉ (Action comparative exercée par différents liquides sur le). 683
— EN FRANCE (Industrie du). 697

BRITISH
7 MY74
MUSEUM

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS,

POUR LE TOME IV DE LA IIIe SÉRIE

DU JOURNAL DE CHIMIE MÉDICALE.

ABREU. Méthode pour rechercher, par une seule opération, l'arsenic, l'antimoine, le mercure, le cuivre, le plomb, l'étain, le zinc et l'argent. 491

ANGELO DUBINI. Application du chloroforme à l'embaumement et à la conservation des cadavres. 457

AUDOUARD fils aîné. Sur l'utilité de détruire la carie du blé de semence, et réclamation à ce sujet. 112

— Note sur la présence de l'arsenic dans les eaux thermales ferrugineuses de Villecelle-Lamalou, et dans les eaux de l'ancienne source *dite* Source de Capus, située près des bains de Lamalou. 346

BAUDRIMONT. Mode de traitement contre le choléra. 620

BISSON, BRUNEL et GAUGAIN. Procédé pour cuivrer et bronzer différents métaux. 469

BLONDEAU. Transformation de la fibrine et du caséum en corps gras. 80

BOBIERRE (Adolphe). De l'action chimique du chlore dans le traitement de la phthisie pulmonaire. 391

BOLLEY. Moyen de conserver les solutions alcooliques d'orcanette. 684

BOUISSON. De l'éthérisation au point de vue de la médecine légale. 387, 458,

BOUSSINGAULT. Préparation du phosphate ammoniaco-magnésien au moyen de l'urine. 354

BOUTIGNY (d'Évreux). De l'inutilité du chaulage pratiqué dans le but de préserver le blé de la carie. 182

BOUVIER et CHATIN. Composition du sang dans un cas de scorbut, et nouveau moyen de doser la fibrine du sang humain. 141

BRACONNOT et SIMONIN. Note sur les émanations des fabriques de produits chimiques. 280

BRZEZINSKI (de Kiew). Sur un mode d'extraire le sucre de diabètes de l'urine. 302

BUCKLER. Du traitement du rhumatisme et de la goutte par le phosphate d'ammoniaque. 244

BURGUET. Iodure d'amidon employé contre l'ascite. 305

Bussy. Sur l'emploi de la magnésie comme contre-poison de l'acide arsénieux. 12, 87
— Discours de M. Bussy, à la séance de rentrée de l'École de pharmacie, pour l'exercice 1847. 22
— Nouvelles expériences sur l'acide arsénieux opaque. 78
Cadet-Gassicourt. Observation sur un cas d'empoisonnement par l'acide arsénieux traité par la magnésie. 91, 152
— Formule d'une limonade purgative gazeuse en poudre au citrate de magnésie. 216
— Sirop de quinquina aqueux. 330
Cartier. Désinfection des fosses d'aisance. 109
Casanti. Nouvelle manière de distinguer le sang humain de celui des autres mammifères. 673
Cattel. Nouveau moyen pour reconnaître la pureté du chloroforme. 257, 401
Caventou. Note sur la présence de l'arsenic dans quelques eaux naturelles. 33
— Nouvelle note sur la valeur relative de l'hydrate de sesquioxyde de fer et de la magnésie, comme contre-poisons de l'acide arsénieux. 15, 157
Chandelon. Note sur la préparation du sulfure de carbone. 431
Chatin et Bouvier. Composition du sang dans un cas de scorbut, et nouveau moyen de doser la fibrine du sang humain. 141
Chevallier. Notice historique sur Schéele. 44
— Falsification du sucre en pain par le sucre de fécule. 173
— Falsification du sucre par la fécule. 276
— Sur l'emploi des pots dits *à beurre de Bretagne* comme creusets. 322
Chevallier. Pétition sur les falsifications adressée à l'Assemblée nationale. 510
— Note sur l'absorption des sels par les plantes. 602
— Sur la falsification du sel de cuisine par le sel de salpêtre ioduré. 630
— Sur l'organisation de la boulangerie à Paris. 706
Chevallier et Schauerle. Note sur l'existence d'un produit arsenical dans les eaux de Bussang et dans les dépôts pris à la source dite *Fontaine d'En-bas*. 3, 401
— Recherches de l'arsenic dans les eaux et dans les dépôts des sources minérales de Châtenois (Bas-Rhin), de Soultzbach (Haut-Rhin), de Soultzmatt (Haut-Rhin), de Watweiller (Haut-Rhin), de Niederbronn (Bas-Rhin). 401
Chevallier et Gobley. Essais sur la recherche de l'iode et du brôme dans les eaux minérales. 73
Chevallier fils. Notice historique et chronologique sur l'emploi de la pomme de terre et de sa fécule dans la panification. 659
Chevallier, pharmacien à Metz. Remarques sur la préparation des extraits. 389
Clément. Note sur l'emploi de l'oxyde de zinc dans la peinture à l'huile. 178
Clozz. Nouveau procédé pour la préparation de l'acide formique. 306
Collas. Pastilles de manne. 450
Colleville. Empoisonnement par la digitale pourprée. 609
Cordier. Moyen de faire disparaître le tatouage et les taches de nœvi materni. 474
Criquelion. Préparation de l'iodure

de potassium. 429
Debeauvois. Observations sur l'origine de la propolis. 361
Deschamps (d'Avallon). Sur le cuivre et le plomb physiologiques. 81
— Sur le mellite de roses. 96
Desnoyt. Empoisonnement par du jus de groseilles conservé dans un vase de terre. 209
— Recherches sur l'action du suc de groseilles sur les vases qui le reçoivent. 661
Deville. Sur la composition des eaux potables. 363
Dinocourt. Thermomètres et montures de thermomètres dites *métalliques et articulées*. 237
Dorvault. Préparations de chloroforme. 218
Ducros. Emploi thérapeutique des bains de sublimé dans quelques affections cutanées, chez les très jeunes enfants. 449
Dutour. Monographie de la famille des euphorbiacées. 660
Erdmann. Nouvelle méthode pour obtenir par la voie sèche des combinaisons cristallisées, et pour reproduire plusieurs espèces minérales. 76
Ewsen. Emploi du lait comme prophylactique de l'empoisonnement par les composés saturnins. 250
Eymael. Nouveau procédé pour la préparation du sirop d'écorces d'orange. 465
Favre. Examen analytique des bois de chêne employés dans la tonnellerie, et de leur action sur les vins et les alcools. 239
Figuier et Mialhe. Tableau de l'analyse chimique des principales eaux minérales d'Allemagne. 635
Filhol. Recherches sur l'arsenic. 543
Fossin. Empoisonnement par l'ingestion de capsules fulminantes. 211
Gaffard. Falsification de l'acide citrique à l'aide de l'acide tartrique. 69
Gaibert. Recherche de l'antimoine dans l'urine et dans les matières fécales d'un malade prenant du kermès. 386
Garot. Elixir purgatif d'acétate de magnésie. 448
— Préparation du borotartrate de potasse. 448
— Sirop purgatif d'acétate de magnésie. 449
— Limonade purgative au borotartrate de magnésie. 450
Gaugain, Brunel et Bisson. Procédé pour cuivrer et bronzer différents métaux. 469
Gauthier de Claubry. Sur la culture du pavot et la récolte de l'opium en Arménie. 290
Gavarret et Rousseau. Expériences sur le chloroforme. 77
Geith. Falsification de la cire par le suif et par l'acide stéarique. 688
Gérin. Falsification de la farine de maïs par la fécule. 454
Gerhardt (Charles). Introduction à l'étude de la chimie, par le système unitaire. 659
Germain. Emploi thérapeutique des eaux-mères des salines. 475
Girardin. Recherche de l'arsenic et du cuivre dans les eaux ferrugineuses de Rouen. 643
Gobley. Sur la préparation du sirop de codéine. 217
Gobley et Chevallier. Essais sur la recherche de l'iode et du brôme dans les eaux minérales. 73
Grégory. L'arsenic combiné avec la chaux peut séjourner dans l'estomac pendant plusieurs années. 484

Grimaud aîné. Note et réclamation sur la coloration de l'arsenic. 70

Gruyer. Application du bronze sur les bonbons coloriés. 110

Guibourt. Nouvelle production végétale élémentaire développée dans le vin de Bordeaux. 597

Henry (O.). Moyen pour reconnaître la présence du sulfate de cinchonine dans le sulfate de quinine. 258

Herapath. Moyen d'enlever les taches de nitrate d'argent sur le linge. 307

Hetley. Empoisonnement par des ornements de pâtisserie. 155

Heusler. Procédé pour reconnaître la présence de petites quantités d'opium. 385

Huraut et Larocque. Nouveau procédé pour la préparation du chloroforme. 150

Jachelli, de Ferrare. Observations sur les propriétés fébrifuges de la phillyrœa latifolia, et de ses préparations. 93

José (Léon). Cérat pour prévenir les gerçures du mamelon. 688

Jourdan. Mélange frigorifique. 65

Jozeau. Sur la préparation des capsules médicinales à l'aide du caséum. 215

Kemmerer. Poudre de goudron calcaire. 101

Kessler. Sur la falsification du chloroforme. 398

Kopp. Emploi du papier fulminant pour la construction des ballons aérostatiques remplis d'hydrogène. 231

Lamiinne. Analyse de l'eau minérale de Tongres (Belgique), appelée eau de la *Fontaine de Pline*. 461

Landerer. Découverte de l'urée dans la transpiration. 475

Laffoleur, de Metz. Sur le pain de betterave. 456

Larocque et Huraut. Nouveau procédé pour la préparation du chloroforme. 150

Lassaigne. Observation sur l'analyse de l'eau de la Marne. 311

— Recherches sur la solubilité des carbonates neutres à base de chaux, de baryte, de strontiane, et de quelques autres carbonates métalliques, dans l'eau saturée d'acide carbonique. 315

— Examen chimique d'un calcul vésical. 480

— Mémoire sur le mode de transport des phosphate et carbonate de chaux dans les organes des plantes, et sur l'influence qu'exercent ces sels calcaires dans l'acte de la germination et de la végétation. 534

— Note sur la préparation du collodion, employé en chirurgie comme agglutinatif et adhésif. 541

— Observation sur la propriété que possèdent certains composés haloïdes en solution, et en particulier le chlorure de sodium, de dissoudre le sous-phosphate de chaux (phosphate basique des os). 599

— Note sur un mode de dissolution des matières organiques arsénifères, pouvant remplacer les méthodes de carbonisation usitées dans les recherches médico-légales avec l'appareil de Marsh. 667

Lefort. Composition des sulfates mixtes du commerce. 460

Legrip (Victor). Note sur l'eau acidule-ferrugineuse de Doulaux, commune d'Evaux (Creuse). 83

Legrip. Sur le sirop de pointes d'asperges. 682
Lemenant des Chênais. Préparation de l'onguent mercuriel. 499
— Sur la falsification des farines. 692
Lepage. Sur le miel rosat. 328
— Expériences pour servir à l'histoire chimico-pharmaceutique des feuilles de laurier-cerise, de leur eau distillée et de celle d'amandes amères. 365
Leraitre, pharmacien. Sur la vente des poisons. 20
— Sur la préparation d'un sirop de groseilles. 424
Leroy. Note sur l'iodure de potassium contenant de l'iodate de potasse. 589
Lewis-Thompson. Action d'un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique sur le sucre. 433
Liebig. Préparation du sulfocyanure d'ammonium, nouveau réactif de l'acide cyanhydrique. 9
Louyet. Sur la falsification des céréales. 164
Lucien Pierre. Mixture odontalgique. 214
Magin-Bonet. Abondance de l'iode dans les algues des Asturies. 431
Maissiat. Mémoire sur un moyen de fermer hermétiquement les vases de toute sorte, spécialement ceux destinés à la conservation des substances alimentaires, par la méthode d'Appert. 247
Malapert. Sur la présence de la nielle dans le blé. 323
Magne. Sur les émulsions à l'huile de ricin. 99
Marchal, de Calvi, et Pocoiale. Sur la composition du sang artériel et du sang veineux dans un cas d'érésypèle avec inflammation du cerveau. 235
Marchal, de Calvi. Emulsion iodée. 619
Marchand (Eugène). Note sur l'un des réactifs de la strychnine. 197
— Dosage du carbonate de chaux dans les marnes. 199
— Analyse de l'eau ferrugineuse de Valmont. 693
Marion. De l'usage des lavements de tabac pour solliciter les vomissements, dans les cas de corps étrangers arrêtés fort avant dans l'œsophage. 705
Mauviel — Lagrange. Expériences faites sur des farines contenant du maïs ; nouveau procédé pour découvrir ce mélange. 339
Mélier. Sur les marais salants. 108
Mellaerts fils. Nouveau procédé pour préparer le sulfate de cuivre ammoniacal. 452
Melsens. De l'absence du cuivre et du plomb dans le sang. 486
Menière. Sur la falsification des eaux minérales naturelles. 221
— De la conservation des eaux minérales naturelles. 245
— Note sur le dépôt arsénical des eaux de l'Epervière. 341
Meyer. Iode altéré par du cyanure d'iode. 193
Mialhe. Moyen pour reconnaître la pureté du chloroforme. 279
— Préparation du sirop de phellandrium aquaticum. 397
— Pommade contre l'eczema chronique. 451
— Préparation du sirop de codéine. 451
Mialhe et Figuier. Tableau de l'analyse chimique des principales eaux minérales d'Allemagne. 635

Millon. De la présence normale de plusieurs métaux dans le sang de l'homme, et de l'analyse des sels fixes contenus dans ce liquide. 203

Millon et Reiset. Annuaire de chimie. 659

Montèzr. Note sur la présence de l'arsenic dans les excréments d'un cheval empoisonné par l'arsenic. 616

— Formule d'un topique composé, usité contre les engorgements résultant de contusions. 685

Moride. De la distinction des taches de fruits des taches de sang. 613

Nichol, de Crook. Chlorhydrate d'opium. 577

Oberr. Lettre sur la pharmacie. 686

Oesterlen. Passage des substances insolubles du canal intestinal dans le torrent circulatoire. 462

Ostermayer. Notice sur l'huile de ricin alcoolique. 249

Ozouf. Nouvel appareil pour la fabrication des eaux et des liquides gazeux. 675

Pagenstecher. Moyen pour découvrir la soude dans la potasse. 432

Pauvrhomme. Renseignements relatifs à l'eau ferrugineuse de la fontaine de Saint-Firmin, à Bourges. 423

Pesier (Edmond). Procédé pour découvrir la soude dans la potasse. 594

Pfeffer. Combustion spontanée du résidu de la préparation de l'acétone. 705

Pierlot-Feldmann. Nouveau procédé pour la préparation du chloroforme. 309

Piria. Moyen de reconnaître le sang répandu sur les vêtements. 163

Poggiale et Marchal, de Calvi. Sur la composition du sang artériel et du sang veineux dans un cas d'érésypèle avec inflammation du cerveau. 235

Posselger. Falsification du brôme du commerce. 175

Pressier. Urine renfermant du sperme. 477

Quatrefages. Sur un moyen de mettre les approvisionnements de bois de la marine à l'abri de la piqûre des tarêts. 353

Rabwsky. Dosage de l'acide phosphorique. 499

Redwood. Concentration de l'acide nitrique du commerce. 704

Reich. Sur un moyen de reconnaître la falsification du sucre de canne par le sucre de fécule. 243

Reiset et Millon. Annuaire de chimie. 659

Robert. Traitement des arbres attaqués par les insectes xylophages. 473

Rose (Henri). Séparation de l'antimoine et de l'étain. 197

Rousseau et Gavarret. Expériences sur le chloroforme. 77

Rudder. Emploi des vessies natatoires pour administrer l'huile de foie de morue. 101

Runge. Procédés d'acidimétrie et d'alcalimétrie. 147

Salone. Sur l'action des eaux d'Arcueil. 506

Schauerle. Action comparative exercée par différents liquides sur le zinc et sur le fer galvanisé. 663

Schauerle et Chevallier. Note sur l'existence d'un produit arsenical dans les eaux de Bussang, et dans les dépôts pris à la source dite *Fontaine d'En-bas*. 3, 401

— Recherches de l'arsenic dans les

eaux et dans les dépôts des sources minérales de Châtenois (Bas-Rhin), de Soultzbach (Haut-Rhin), de Soultzmatt (Haut-Rhin), de Watweiller (Haut-Rhin), de Niederbronn (Bas-Rhin). 401

Schneider. Fabrication de l'acide sulfurique, et sa concentration jusqu'à 66° B., sans chambre de plomb ni cucurbite de platine. 81

Schultz. De la methode de déplacement appliquée aux infusions et aux décoctions. 618

Schwerch, de Neuwied. Application de l'arsenic au traitement des furoncles. 362

Selly. Sur une nouvelle falsification de l'opium. 358

Simonin et Braconnot. Notes sur les émanations des fabriques de produits chimiques. 280

Simpson. Note sur les propriétés anesthésiques du chlorure d'hydrocarbone, du nitrate d'éthyle, de la benzine, de l'aldéhyde et du bisulfure de carbone. 359

Snow. Sur les agents anesthésiques. 468

Soubeiran. Décoloration des vins par le quinquina. 453

Stanislas Martin. Un mot sur quelques falsifications. 336

— Observations sur les sucs d'herbes. 397

Théodore Derouen. Observations sur le kermès minéral. 659

Thorel. Fomentation contre les brûlures. 620

De Trez. Sur la présence du sélénium dans l'iodure de potassium du commerce. 201

Trousseau. Cataplasme sédatif et résolutif contre les arthrites. 138

Utwerhanoeven. Emploi du chloroformé dans le traitement des ophthalmies. 468

Ed. Vandenbroucke, pharmacien. Falsification du safran. 60

Van der Marck. Présence de l'iode dans la jungermannia albicans. 310

Van Heugel. Sur l'emploi de l'acide arsénieux dans les fièvres intermittentes. 292

Versepuy. Sur la falsification de la céruse. 364, 472

Villain, de Reims. Du gluten. — Moyen de reconnaître, à l'aide de son extraction et de sa coloration, les farines sophistiquées. 524

Virigel. Poudre calmante contre la coqueluche. 619

Vlossaros. Extraction des plantes, des animaux, des matières fécales, de produits pouvant être employés en teinture. 435

Vogel. Application de la gutta-percha. 472

Vogler. Falsification de la vanille. 691

Wackenroder. Sur la formation de l'acide butyrique pendant la conversion du sucre de lait en acide lactique, au moyen du lait. 469

Warmé. Moyen de reconnaître le papier timbré qui a été lavé. 10

Wicherkiewicz, d'Exin. Note sur les propriétés toxiques des morilles. 362

Winckler. Falsification du sulfate de quinine par le carbonate de chaux. 400

BRITISH MUSEUM MY74

FIN DES TABLES DU TOME IV DE LA 3e SÉRIE.

Paris. — Typogr. de E. et V. PENAUD frères, 10, rue du Faubourg-Montmartre.